

**Développement
et
finalité humaine**

Volume 2, Numéro 6

**Revue Interdisciplinaire
d'études francophones (RINTEF)**



**DEVELOPPEMENT
ET
FINALITE HUMAINE**

*Volume 2, Numéro 6
Décembre 2023*

ISSN : 2958-2253

DOI : 10.5281/zenodo.10877698

Editions Universitaires Africaines

ISSN : 2958-2253

Editions Universitaires Africaines

B.P.146 Kinshasa XI

République Démocratique du Congo

www.rintef.reecco.org

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit réservés pour tout pays sans l'autorisation de l'auteur

La Revue Interdisciplinaire d'études francophones est une revue scientifique francophone de recherche de l'Université de Kinshasa publiée par Editions Universitaires Africaines.

Sa vocation est de diffuser en langue française les résultats de recherche. Rintef paraît deux fois l'an.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Rédacteur en Chef : Bertin MAKOLO MUSWASWA

Assistant à la Rédaction : Joseph MUSUKI

Secrétaire et infographe : Neville MITSHIABU

Marketing et diffusion : Mike NTUMBA

Conseil de rédaction : July NDAYA TSHITEKU

MPAY KEMBOL s.j.

Celestin BILOLO s.j.

Antoine MUSWASWA

Remy BOLITO

Contacts :

Email : euaidition@gmail.com

Site Web : www.rintef.euaiditions.org

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| EDITORIAL | 9 |
| GOUVERNANCE FORESTIÈRE ET SES CONSÉQUENCES SUR L'ALIMENTATION DANS LE TERRITOIRE DE FESHI EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO | 13 |
| LE PARADOXE DE L'ELEVAGE BOVIN DANS LE TERRITOIRE DE FESHI | 33 |
| LES THÉRAPIES AUX ENVENIMENTS DES MORSURES DE SERPENT À KINHASA | 43 |
| L'INCIDENCE DE LA STÉRILITÉ FÉMININE DANS LA CULTURE SUKU | 61 |
| RELECTURE POLITOLOGIQUE ET LEÇONS À TIRER DE LA DEMOCRATIE ET L'EXERCICE DU POUVOIR AU SEIN DE LA COMMUNAUTE TRADITIONNELLE KONGO | 83 |
| IMPACT DE L'ÉVALUATION DE LA GESTION DES ARCHIVES D'UNE INSTITUTION MÉDICALE : CAS DES ARCHIVES MÉDICALES DES CLINIQUES UNIVERSITAIRES DE KINHASA..... | 103 |
| LU POUR VOUS | 121 |

EDITORIAL

Aussitôt après le mouvement de l'indépendance des pays africains, René Dumont avait jeté un pavé dans la marre en publiant un livre dont le titre avait les accents d'une prophétie à la Cassandra : *L'Afrique noire est mal partie*. En réalité, il déplorait que l'agriculture n'ait pas été prise en compte d'une manière sérieuse et concrète dans les politiques mises en place au lendemain de la décolonisation.

Même dans un pays comme le Zaïre sous le règne de Mobutu Sese Seko où l'agriculture avait été proclamée priorité des priorités au cours des années 70, cette proclamation n'a pas été suivie sur le terrain d'actions concrètes au profit de la population. Pourtant qui ignore qu'à côté des richesses inouïes du sous-sol, que l'ex-Zaïre a une vocation agropastorale indéniable.

Revenant sur cette question au cours des années 1970, tout en déplorant le mimétisme des autorités politiques africaines sur le plan politique et économique, Albert Tevoedjré plaidait, dans *Pauvreté richesse des peuples*, pour le développement endogène ouvert au monde. Dans ce plaidoyer, le secteur agricole n'est pas un laissé pour compte. Même si, deux décennies après, Axel Kabou posait la question de savoir ce qui adviendrait si l'Afrique refusait le développement, pendant qu'à cette époque, les problèmes de développement se posaient avec acuité et préoccupaient la communauté internationale. En réalité, toute la question porte sur la sémantique du mot développement et de sa finalité.

Remettant en question les « critères beaucoup plus étroits, unilatéraux, purement économiques de croissance quantitative de la

production et de la consommation » aux quels recourent les occidentaux pour définir le développement et hiérarchiser les sociétés et les peuples, Roger Garaudy propose d'autres critères fondés sur les possibilités physiques, intellectuelles et spirituelles à épanouir au maximum en chaque homme et en chaque femme grâce aux « structures » et aux « institutions » qui en prennent la charge de façon que personne dans la société ne meurt de faim ni ne soit mal nutri, mal ou peu habillé, vivant dans un taudis au XXI^e siècle, sans électricité ni eau potable, sans possibilité de bénéficier des soins de santé primaire ni d'une instruction qui l'aide à se connaître, à connaître les autres et à vivre avec eux dans un monde qui évolue.

C'est dans la perspective d'un développement ayant une finalité humaine que s'inscrivent les études menées par une équipe de deux ou trois jeunes chercheurs du Centre de Coordination des Recherches et de la Documentation en Sciences Sociales desservant l'Afrique Subsaharienne (CERDAS) Ces études portent chaque fois sur l'un des aspects cruciaux du développement ayant une finalité humaine. Les enquêtes et les entretiens auxquels les jeunes chercheurs ont eu recours expliquent pourquoi il y a plus d'un auteur par étude. Presque toutes ces études portent sur deux provinces sur trois de l'ancien Bandundu, à savoir : le Kwilu et le Kwango.

Ainsi, Bienvenu Mukoso Nzo et Placide Kalala Enikou plaident pour la bonne gouvernance forestière dans le territoire de Feshi pour prévenir la malnutrition ou lutter contre la famine ainsi que les maladies hydriques, endémiques ou virales. Ils ouvrent des pistes qui conduisent à cette praxis.

Le paradoxe de l'élevage bovin sur le même espace que l'étude précédente répond à la même préoccupation d'épanouissement de

toutes les possibilités que l'homme porte en lui. Sylvain Kabemba Kasanji et Blaise Batsenga Bazakola montrent comment l'élevage bovin à Feshi, loin de contribuer au bien être des villageois, est devenu plutôt la cause de leur pauvreté, en ce sens que dans leur divagation, les bovins ravagent les champs des cultivateurs, aggravant ainsi leur pauvreté. Cette divagation s'explique aussi par fait que le salaire proposé au bouvier ne lui permet ni de s'épanouir ni de faire fasse à ses tâches d'époux et de père ayant le devoir de scolariser ses enfants. Visiblement, il y a une carence d'une structure ou d'une institution qui peut faire de l'activité agropastorale un levier puissant du développement de Feshi. La même structure ou la même institution peut valoriser aussi et moderniser dans le même espace la prise en charge thérapeutique des victimes de morsure du serpent. C'est le sens du plaidoyer d'Ephrem Bwana Kume, Judith Aninga Bazeba.

Il en est ainsi des plantes utilisées pour lutter contre la stérilité féminine qui peut conduire au divorce dans un couple ou à la polygamie lorsque le désir d'avoir une progéniture est plus fort que l'amour de la femme épousée. Bien que cette étude ne dise rien sur la stérilité masculine, elle a le mérite de montrer que le divorce dans un couple ou l'un des conjoints est stérile ne se fait pas automatiquement, on procède à la guérison avant d'envisager d'autres solutions dont la polygamie, si la première épouse la tolère. Le milieu rural traditionnel n'est donc pas le lieu par excellence de la chosification de la femme, qu'elle ait ou non des enfants. D'où la nécessité impérieuse d'interroger les valeurs de ce milieu, de se laisser inspirer par ces valeurs dans le cadre de l'organisation politique du pays. C'est ce qui propose Eleuthère Mavungu dans *Relecture politologique et leçon à titrer de la démocratie et l'exercice du pouvoir au sein de communauté traditionnelle Kongo*.

Ce ne sont donc pas les préoccupations économiques de croissance de profit qui sont au centre de ces études, mais l'homme dans la nature et la communauté humaine avec lesquelles il doit vivre en harmonie et épanouir toutes les possibilités qu'il porte en lui.

GOVERNANCE FORESTIÈRE ET SES CONSÉQUENCES SUR L'ALIMENTATION DANS LE TERRITOIRE DE FESHI EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

MUKOSO Nzo Bienvenu

KALALA Enikou Placide

Chercheurs au CERDAS/UNIKIN

Introduction

La gestion environnementale et la protection des écosystèmes sont au centre des préoccupations du gouvernement et ses partenaires. Ils orientent leurs efforts dans ce domaine pour préserver l'humanité contre les dangers écologiques y afférents, notamment le réchauffement climatique, la pollution, la désertification, etc.

Le Sommet de Copenhague, les différentes conférences régionales relatives à la gestion de l'écosystème et des forêts denses d'Afrique centrale, notamment la loi de 1969, la convention d'Alger du 15 juillet 1965, sont autant d'efforts fournis pour le besoin de la cause¹.

Par ailleurs, la mauvaise gestion environnementale expose les populations à des maladies hydriques, endémiques et virales, notamment la malnutrition. En RDC plus de 8 % des enfants de moins de 5 ans souffraient de malnutrition aiguë globale (MAG) en 2013/14, soit plus de 1,5 million d'enfants et environ 43% des enfants de moins de 5 ans avaient un

¹MBALANDA K., MPOYI P. et BISHIKWABO A., Recueil des textes juridiques en matière environnementale en République Démocratique du Congo, Kinshasa, 2000, p.48.

retard de croissance (EDS, 2013-2014)². La situation nutritionnelle était encore plus préoccupante en 2018, avec des taux de MAG de plus de 10%. Dans la Province du Kwango, entre 2016 et 2017, 10 des 14 zones de santé ont été en situation d'alerte nutritionnelle ou de crise confirmée, avec des taux de MAG allant jusqu'à 16,4% dans la zone de santé de Kahemba (Enquêtes SMART, 2017). Ces tendances et indicateurs dans un contexte non affecté par les conflits et catastrophes naturelles, dans une province avec un réel potentiel de production d'une variété d'aliments, témoigne de vulnérabilités profondes à la malnutrition.

Depuis plus de deux ans, nous étions en train de réfléchir sur la gestion environnementale de la RD Congo qui commence à conditionner la vie de la population. La mission de terrain que nous avons réalisé dans la province de Kwango nous a aidés à étoffer nos analyses et apporter une contribution à la gestion de l'écosystème et proposer des pistes de solutions pour lutter contre la malnutrition dans le territoire de Feshi.

Ce texte est le fruit d'un diagnostic communautaire réalisé auprès des communautés de cinq villages sélectionnés au cours de notre enquête. Au total nous avons enquêtés 200 personnes. 180 personnes ont participées aux focus group et les 20 autres personnes étaient interviewées.

L'article présente la carte postale du territoire de Feshi, le mode de gestion environnemental et ses conséquences ; il propose en dernier lieu quelques pistes de solution pouvant contribuer à une bonne gouvernance environnementale et à la préservation de la santé de la population du territoire de Feshi.

1. La description de l'espace territorial de Feshi (sa carte postale)

Le territoire de Feshi est une entité déconcentrée au sein de laquelle se trouvent quatre entités territoriales décentralisées (ETD). Il s'agit de secteur de MAZIAMU, MUKOSO, LOBO et GANAKETI, y compris la cité de Feshi.

Sa superficie est de 18.000 km² pour 310.779 habitants, soit 17,5 habitants par km² de densité. Dans ces plateaux et savanes de Feshi, on dénombre diverses ethnies : sonde, suku, pende, tshokwe, kwese et 33 groupements¹.

On y trouve également trois hôpitaux généraux de référence (Feshi, Ganaketi et Kasandji) et leurs extensions, deux instituts supérieurs (I.S.P. et I.S.T.M.), quatre missions catholiques et cinq autres protestantes.

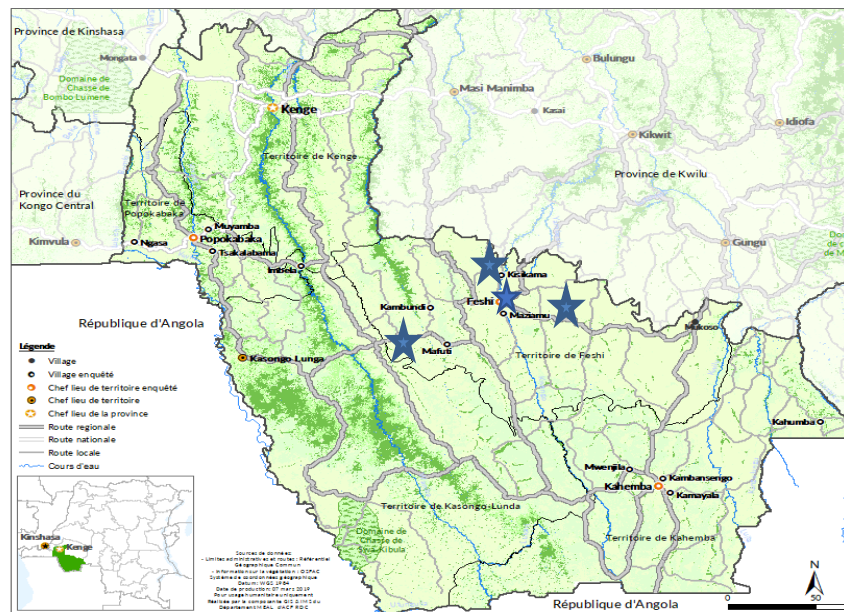
Le territoire de Feshi est limité au Nord par le territoire de Masi-Manimba, à l'ouest par Popokabaka et Kenge, à l'Est par le territoire de Gungu et au Sud-est par Kahemba et au Sud-ouest par Kasongo-Lunda. Il a une superficie de 18.000 Km².

L'hydrographie du territoire de Feshi offre des opportunités naturelles et environnementales avec cinq chutes susceptibles d'ériger des barrages hydroélectriques. Les travaux d'irrigation qui avait commencés sur l'un de ces barrages à la deuxième république, avec une capacité de desservir en énergie électrique les cinq territoires du district de Kwango avec l'aide de la coopération Italo-zaïrois (CAIZ en 1990) étaient suspendus.

¹MULAMBU, séminaire d'histoire politique et administrative du Congo, Kinshasa,(inédit), 2005-2006, p.28.

Cette incapacité de la mise en valeur de ce capital environnemental est à la fois un frein au climat des affaires (installation des industries agro-alimentaires) et surtout au développement durable.

République Démocratique du Congo- province de Kwango



Cités et villages enquêtés

2. Problèmes de gestion environnementale dans le territoire de Feshi

D'après un adage de Balega, « haï par le chef, l'homme peut continuer de vivre, mais haï par la forêt, il ne saura pas survivre parce que la vie des paysans agriculteurs est intimement liée à la forêt ; sans elle, ils ne peuvent survivre, car c'est de là qu'ils s'approvisionnent non

seulement en aliments, mais aussi en toute une gamme de produits qu'ils ne pourraient acheter¹.

La géographie physique de Feshi est dominée par les plateaux, les savanes, les brousses et des grandes rivières entrecoupées par des ruisseaux. La population de Feshi vit essentiellement de l'agriculture. L'aliment de base dans cette province est le manioc. La productivité des cultures dans ladite province est très faible, en raison de la dégradation des sols (en plus du caractère peu fertile du sable cénozoïque), de la déforestation, des problèmes fonciers, du faible accès aux intrants (semences sélectionnées, matériel végétal, engrais), à la formation et à la technologie, de l'absence d'investissements importants, de tracasseries de toutes sortes et de l'enclavement (difficultés de transport, absence de marchés,..).

Les brousses et des savanes constituent le pivot de l'agriculture de subsistance des paysans. Ces derniers développent diverses cultures : manioc, maïs, millet, arachide, courge, oignon, niébé, voandzou et soja.

Il a près d'une vingtaine d'année où on a constaté une certaine relance de l'agriculture, à travers la mise en œuvre du plan de développement agricole provincial, grâce à des initiatives de partenaires techniques et financiers tels que l'UE, la BAD, l'USAID (SECID, IITA et DAI) la Belgique et la coopération agricole du Projet italo-zaïrois du projet CAIZ de 1985-1993. Cette relance s'est observée dans les domaines suivants : désenclavement (pistes et bacs), structuration du monde paysan, mise sur pied de CARG, innovations culturelles (réalisées notamment dans les cultures de manioc), pisciculture, petit élevage,

¹Acte de la troisième conférence sur les écosystèmes de forêts denses et humides d'Afriques Centrale (C.E.F.D.H.A.C.), 5-7 juin 2000.

mécanisation (développement de la traction animale). La région a aussi reçu quelques tracteurs du gouvernement central en 2010-2011¹.

La mise en œuvre de ces projets avait contribué à l'augmentation de la production agricole. Il y avait des améliorations non seulement sur le plan de denrées alimentaires, mais surtout sur le plan de la sécurité alimentaire de la population. Le territoire de Feshi a servi de pool d'approvisionnement des villes de Kikwit, Kahemba et Kinshasa. Il a cet effet contribué à l'économie nationale de la RDC³.

A ces jours, ces ressources naturelles restent une propriété des chefs de terre, elles sont livrées à la vente incontrôlée au gré de ces derniers aux fermiers et éleveurs des bœufs. La pratique de feux de brousses non réglementaires est restée depuis les années une habitude. Cette façon de gérer la terre ou de l'exploiter fait que la population ait du mal pour avoir des espaces arables ce qui les expose d'une part à la faim, aux conflits entre éleveurs et paysans agriculteurs, et d'autre part, à l'infertilité du sol et à la disparition des espèces (désertification).

Sauf dans quelques villages (Nthsakalabama, Maziamu), l'accès aux terres agricoles est apparu complexe, du fait d'une multitude de facteurs. La quantité de terres agricoles disponibles est considérée comme insuffisante, notamment car la plus grande partie a été achetée par des fermiers pour leurs activités d'élevage. Les terres des fermiers dont ils ne se servent pas comme pâturages peuvent être louées pour l'agriculture mais il s'agit alors généralement de location de courte durée (saisonnière) sur des petites surfaces. De plus, cette situation tend à repousser les champs exploités loin des villages, soit que les

¹<https://lavoixdupaysancongolais.wordpress.com/2012/01/27/mecanisation-agriculture-rdc-tracteur/>

³ Annuaire agricole, de 1980 à 1997 : point focal du grenier agricole de Bandundu.

femmes veuillent éviter les dégâts occasionnés sur leurs cultures par le bétail soit qu'elles ne puissent pas trouver de terres cultivables plus proches. Il est fréquent que les champs des femmes soient à 2 ou 3 heures de marche du village. Par ailleurs, les femmes ont souvent dit que les fermiers refusaient de leur louer des terres car ils craignaient d'avoir à gérer les problèmes découlant des ravages de culture par leurs animaux.

A part les cultures maraîchères qui bénéficient d'un enrichissement des sols par fumure animale, les autres champs sont fertilisés seulement au moyen de la jachère totale ou du recouvrement par les tiges coupées. Selon les cultivatrices, ces solutions fonctionnent quelquefois mais elles sont insuffisantes pour assurer un renouvellement régulier de la qualité des sols. Les fumures animales ne sont pas utilisées sur les champs car il n'y en a pas assez en quantité pour toutes les parcelles agricoles. Les personnes enquêtées n'ont pas connaissance des pratiques culturales optimales pour la fertilisation des sols, que ce soit en terme de rotation de cultures comme de plantes nutritives. Elles regrettent l'absence de visites et de conseils réguliers d'agronomes comme organisés jusque dans les années 90. La pratique importante du brûlis et l'absence de végétation arbustive contribuent fortement à appauvrir et dénuder les sols.

Cette mauvaise gestion des terres est aussi à la base des conflits coutumiers c'est-à-dire entre les chefs de groupements détenteurs exclusifs, les autorités locales, les fermiers éleveurs et les paysans agriculteurs.

Dans le territoire de Feshi, la population vit essentiellement de l'agriculture, la terre constitue de ce fait une source importante de nourriture, une bonne gestion de cette ressource contribue

significativement à la santé des communautés en générale et des ménages en particulier. La présence des services étatiques qui doivent normalement assurer cette gestion ne se fait pas du tout sentir, c'est pourquoi il n'existe pas des mécanismes de protection sociale et le passage d'une économie dominée par la production de biens à une économie dominée par la production de services (environnement, tourisme, aménagement du territoire) devient difficile².

Les conflits qui opposent les agriculteurs et les fermiers ou éleveurs des bovins sont restés sans solution. La gestion de terre est assurée par l'autorité coutumière, ils la donnent en location à qui ils peuvent. Certaines personnes ont accès facile au sol surtout quand ils sont de la famille chéfa, mais les reste sont contraint de verser une sommes d'argent pour une location saisonnière, il y en a qui y accèdent aussi moyennant une redevance en nature ou à partir d'un service rendu. L'administrateur du territoire de Feshi a déclaré par exemple que : *« Les chefs de secteur n'ont pas d'emprise sur les chefs de terres qui vendent les terres selon leur guise. Ils ont vendus surtout les bonnes terres aux fermiers. Les terres cultivables où les habitants peuvent produire à manger sont entre les mains des fermiers, ces derniers détiennent environ 80% de terres cultivables. »*

Dans plusieurs villages où nous sommes passés, l'élevage des bœufs est à la base de la baisse de production agricole, car les bonnes terres sont occupées par les fermes et la population est contrainte de parcourir des grandes distances pour avoir accès à la terre culturale. Pour ne pas manquer des nourritures, les ménages qui font des

²Annie RIEU, 2004

locations saisonnières de terre et surtout ceux qui travaillent sur des petites parcelles ne savent pas respecter la jachère.

Nous avons noté la présence de quelques associations et organisations paysannes, seulement qu'elles travaillent sans établir des liens avec la communauté. Il n'y a pas un système d'information ; les organisations, associations ou comité mise en place par les structures étatiques ou par certaines institutions internationales qui viennent en appui à la population ne se sentent pas redevable à la communauté, cette manière de travaille fait qu'elles tombent dans la mauvaise gestion et arrêtent carrément de fonctionner. Au cours d'un focus group des hommes adultes à Feshi, les participants ont déclarés que : « *Les organisations paysannes ne sont pas bien gérées : les dirigeants s'entourent de leurs frères qui détournent de fonds, elles ne sont pas punis, c'est pourquoi les organisations paysannes tombent toujours en faillite* ».

3. Gouvernance Forestière en lien avec la malnutrition

Dans les trois territoires visités, la population vit essentiellement de l'agriculture, la terre constitue de ce fait une source importante de nourriture, une bonne gestion de cette ressource contribue significativement à la santé des communautés en générale et des ménages en particulier. L'accès à la terre est devenu difficile parce qu'il faut avoir de l'argent pour avoir une portion ; les chefs des terres préfèrent les donner aux fermiers qui ont beaucoup des moyens et des bêtes qu'ils donnent en échange. Au cours d'un focus group des hommes adultes à Kahemba, les participants ont déclarés que : « *Les organisations paysannes ne sont pas bien gérées : les dirigeants s'entourent de leurs frères qui détournent de fonds, elles ne sont pas punis, c'est pourquoi les organisations paysannes tombent toujours en faillite*. »

L'organisation des paysans n'est pas un phénomène récent en Afrique. Sous sa forme traditionnelle (les groupes d'entraide pour les travaux agricoles, les tontines...), elle reste encore en vigueur dans la plupart des sociétés rurales. Quant à l'organisation des paysans sous une forme moderne empreinte de juridisme (les coopératives), elle a été introduite pendant la période coloniale. Depuis les indépendances, d'autres types d'organisations sont apparus avec des appellations diverses (les groupements, les associations villageoises...). (Daouda DIAGNE et Denis PESCHE, 1995)

Les coopératives structurées ont été introduites pour la première fois en Afrique pendant l'époque coloniale, dans le but le plus souvent de fournir à leurs membres des services de distribution des facteurs de production et de commercialisation. Après l'indépendance, les nouveaux gouvernements ont eu tendance à considérer les coopératives comme des instruments de développement rural, qui pouvaient faciliter l'exécution de leurs politiques. L'adhésion était obligatoire et les fonctionnaires étaient fréquemment affectés à des postes de gestion. Du fait de l'importante intervention des gouvernements, les membres ont fini par considérer ces organisations comme des institutions publiques plutôt que comme leurs propres coopératives. (BRENNEMAN L. et al, 1994).

Il n'existe pas assez d'organisation paysannes dans les trois territoires visités, les quelques associations qui existent sont surtout fragilisées par le manque d'investissement pour renforcer les actions de leurs membres, la mauvaise gestion et détournement des fonds, le manque de confiance mutuelle et de moyens matériels/financiers ainsi que des échecs des interventions extérieures. Les membres des communautés visitées semblent ne pas avoir l'esprit de créativité et d'organisation. Quand vous posez la question de savoir ce qu'ils peuvent faire, la

réponse « c'est vous qui pouvez nous aider » comme pour dire qu'ils ne peuvent rien sans l'œil extérieure, alors que l'appui extérieur

Dans plusieurs villages les femmes se regroupent de façon temporaire pour travailler au champ, mais ce sont des regroupements ponctuel et pas du tout organisé c'est-à-dire avec un comité qui dirige ; elles se retrouvent seulement pour des activités champêtres. C'est ce que BEAUDOUX Etienne et FORGET Eric appellent groupe d'échange de travail dans la typologie d'organisation paysanne (BEAUDOUX E. et FORGET E., 1992).

Les échanges commerciaux dans les trois territoires visités sont devenus difficiles suite à l'impraticabilité des routes. Cette situation a affaibli aussi les actions des quelques organisations paysannes qui travaillent surtout dans le secteur agricole. Elle ne favorise pas non plus l'augmentation de la productivité. Pour éviter des gaspillages, les gens se contentent de produire seulement une petite quantité qui servira à la consommation et à la vente. Nous croyons que cette situation peut d'une certaine façon être à la base de la paresse des hommes. Ce problème de route est une conséquence d'une part de l'incapacité d'intervention des services locaux sur les routes, la dissension locale entre le Chef de secteur et les députés, le manque des moyens financier pour le secteur, entité territoriale décentralisée (ETD) et d'autre part de l'incapacité des communautés à s'organiser.

Il y a un problème de sol qui se pose à certains endroits surtout dans le territoire de Feshi et Popokabaka, au point que les semences et boutures deviennent d'avantage non adaptés et affectent ainsi la productivité agricole avec comme conséquence l'insuffisance alimentaire et la mauvaise alimentation dans les ménages. Parmi les causes, les enquêtés ont parlé de l'absence d'un programme

d'intervention et de gestion foncière de l'état, le manque d'emprise des agents du ministère de l'Agri sur les chefs de terre, bref c'est une question d'affaiblissement de l'Administration publique (services étatique) qui en est la cause.

La question de la nutrition trouve de réponse au niveau des individus d'abord, des ménages, du milieu de vie (environnement) et au niveau des institutions (formelles et informelles). Quand il n'y a pas de lien à ce niveau, il devient difficile de répondre aux attentes de population sur le plan alimentaire. C'est-à-dire l'état doit prendre en compte la question de nutrition dans l'élaboration de sa politique ; il doit faire en sorte que la terre soit disponible pour que la population produise et organiser des structures qui soient à mesure de faciliter les échanges et la transformation des produits et bien de première nécessité.

Dans les trois territoires visités, il n'existe pas des coordinations pour des questions liées à la nutrition. Certains ONG ont initiés des activités pour promouvoir l'agriculture et faciliter l'approvisionnement des populations en eau potable dans ces coins, mais par manque de suivi et la mauvaise gestion des membres de comité mise en place, ces activités n'ont plus existé.

3.1. La malnutrition et mauvaise alimentation à Feshi

Selon la FAO, quand on parle de la sécurité alimentaire du ménage ou de l'individu, l'accent est mis non seulement sur la "disponibilité alimentaire", mais surtout sur le système plus complexe de l'accès à la nourriture" (www.fao.org/docrep/008/w0078f), notamment la gestion environnementale, l'accès à la terre, la division de travail et la maîtrise des techniques agricoles.

Dans le territoire de Feshi, l'accès aux terres agricoles se fait sous plusieurs modes : par héritage des terres, par achat, par location ou par accès gratuit. Une corrélation quantitative négative apparaît entre la location des terres et l'état nutritionnel des enfants. Il importait alors d'identifier les types de ménages les plus susceptibles de louer les terres pour en diminuer les risques et de comprendre les liens entre types d'accès aux terres agricoles, types et quantité de production, types de ménage.

Dans le territoire de Feshi, la mauvaise gestion de terre, la déforestation, la disparition des espèces et l'infertilité de sol fait que les femmes deviennent des piliers des activités agricoles et domestiques. Elles cumulent le soin aux enfants, aux personnes vulnérables, les tâches liées au travail reproductif, la préparation des repas, les corvées d'eau et de bois et presque toutes les activités agricoles de leurs champs à l'exception du défrichage assuré par les hommes. La charge de travail des femmes a un impact direct et indirect sur l'état nutritionnel et sanitaire des enfants. Outre la grande fatigue des femmes engendrée et le manque de temps passé avec les enfants, il est fréquent que les ménages ne mangent rien le soir –ou que les enfants mangent tardivement en somnolant–, faute de temps et d'énergie des mères pour aller puiser l'eau nécessaire à la préparation des repas. L'absence de moulins à grains, de vélos et de systèmes d'adduction d'eau dans les villages contribue fortement à augmenter la charge de travail des femmes et à réduire le temps dédié aux soins des enfants.

Rares sont les époux qui s'impliquent dans les travaux domestiques – excepté quand l'épouse est malade ou absente du domicile– ou qui aident leurs épouses sur les champs. Lorsque les hommes aident, c'est

souvent de manière ponctuelle ou parce qu'ils ont un moyen de transport facilitant la tâche.

La grande majorité des répondant.es a affirmé que l'aide du mari fait une différence certaine dans le mieux-être des ménages, soit en déchargeant l'épouse de certaines tâches soit en augmentant le niveau de revenus. Les hommes ayant plus de moyens financiers (fermiers, commerçants, salariés) peuvent indirectement aider leurs épouses en payant une main d'œuvre agricole, soulageant d'autant les travaux champêtres des épouses et permettant souvent de cultiver des champs plus grands. Par ailleurs, certains hommes venant d'autres régions du Congo ou ayant été en contact avec des pratiques différentes s'impliquent également dans les travaux domestiques et agricoles.

L'alimentation est un bon analyseur des cultures matérielles, des rapports sociaux domestiques ou publics, et des symboliques qui organisent les différentes visions du monde à travers l'espace et le temps (Frédéric DUHART, 2005). Dans tous les territoires visités, la situation nutritionnelle des populations ne fait que se dégrader, il y a un problème de rareté des espèces tels que les poissons, les gibiers, les chenilles ; en outre les boutures et semences ne sont plus adaptées au sol, c'est pourquoi les gens n'arrivent plus à faire des bonnes productions.

La répartition du travail entre l'homme et la femme est un facteur important pour la nutrition des ménages parce que les personnes enquêtées ont soutenu que les familles où le mari accompagne sa femme au champ arrivent à répondre efficacement à leurs besoins alimentaires par rapport aux autres. Malheureusement, beaucoup des hommes dans cette contrée n'en ont pas l'habitude. Voilà pourquoi la production agricole est faible, environ 80% des femmes sont seules

aux champs et ne peuvent pas exploiter de grandes étendues c'est-à-dire 6 à 7 Ha. Cette baisse de production ne permet pas aussi aux ménages de faire des réserves alimentaires. La petite production est autoconsommée soit vendue pour payer la scolarité des enfants et les soins médicaux.

L'eau est une denrée importante pour la vie des espèces végétales, animales et humaines. Elle est à l'origine de beaucoup des maladies quand elle manque ou quand elle n'est pas bien entretenue. Les résultats de notre enquête révèlent que la majorité des populations enquêtées n'ont pas accès à l'eau potable, ce qui constitue déjà un problème de santé. A certains endroits où il existe des bornes fontaines, leur gestion ne favorise pas l'approvisionnement facile. Il n'y a pas d'esprit de créativité dans le chef même des dirigeants au niveau de territoire et au sein de la communauté, tout le monde est attentiste. Par ailleurs, Il existe quand même quelques individus et structures/ONG qui sont intéressés par le secteur de l'eau c'est le cas notamment de ISCO, ACF, les religieux du territoire de Feshi et un certain **Jean**,

L'alimentation dans le territoire de Feshi est faite essentiellement de tubercules et de feuilles, et occasionnellement des fruits, des produits sauvages, de la viande et du poisson. Les aliments de complément sont donnés aux enfants précocement à l'âge de 3 mois.

La diversité alimentaire des étalages des espaces foraines et échoppes visités à l'occasion de nos observations ont contrasté avec les assertions tirées de nos entretiens sur les habitudes alimentaires de la contrée. Des spéculations comme **le sésame** et **le maïs** sont entrain de supplanter le manioc dans la production ; mais pas dans la consommation c'est juste à des fins commerciales.

Un fait remarquable est en plus **l'absence des services d'encadrement technique** sur ce **périmètre économique à base agricole** ; entendez **l'agriculture au sens large**, dans toutes ses disciplines, sans cadres technique de la culture vivrière passant par la pisciculture et le maraichage jusqu'au fermage et l'élevage de gros bétails. Les cadres administratifs qui y travaillent considèrent leur affectation comme une sanction administrative, vu les conditions de subsistance et de travail. Les majeurs actuels ignorent l'évolution des choses sommaires de l'existence comme la coopérative et d'autres formes d'entraide communautaire comme la ristourne, à part celle du travail, chez les femmes aux champs et les jeunes dans la pisciculture à Feshi.

Cet état des choses est un marasme socioéconomique à base agricole qui ressemble à celui diagnostiqué vers le milieu des années 1970, dans les territoires de Kongolo et Nyunzu, de l'actuelle province du Tanganyika. L'enclavement de cette contrée avait pour conséquence le pourrissement de la production faute des voies d'évacuation et toutes les conséquences socioéconomiques qui s'en sont suivies. L'intervention, par la DAI, Development Alternatives Incorporated, société américaine spécialisée dans les solutions de développement, sous-traitant de l'USAID, fut un projet de développement rural intégré, le Projet Nord-Shaba, PNS en sigle, fierté de l'USAID de la décennie 1980 – 1990.

Il convient que l'on explore, à l'issue de cette étude dans le territoire de Feshi, la faisabilité de l'application de la formule Projet Nord Shaba, adaptée au contexte Feshi pour une intervention échelonnée du court au long-terme pour résoudre cette question de gouvernance environnementale et élaguer, si pas atténuer ce problème de malnutrition conséquence d'un appauvrissement soutenu, avec la

faim qui s'en suit et l'anéantissement de la main-d'œuvre agricole y conséquente.

4. Piste des solutions

Jean VANSINA a écrit « la division du travail normal dans tout le Congo était de laisser aux femmes la culture de champ, le soin de la cuisine et la garde des enfants. Les hommes péchaient ou chassaient, construisaient des cases, exerçaient les activités économiques, politiques et la plupart des activités religieuses. En agriculture, les hommes ne faisaient guère que défricher la forêt »². Nous pensons qu'avec l'évolution de nos sociétés

Pour résoudre ce problème d'accès à la terre, la communauté a proposé que :

- L'Etat devrait prendre des mesures d'accompagnement pour stimuler la production ;
- Les ONG devraient collaborer avec les Services d'AGRIPEL, Développement Rural et Environnement, signer des protocoles d'accord pour assurer le suivi des appuis qu'elles apportent ; même quand elles ne sont plus là, continuer le suivi et le contrôle ;
- Pour permettre à l'agriculture de se développer, il faut que la gestion de la terre soit assurée par l'Etat » ;
- Elaborer des lois qui interdisent aux chefs de terres de continuer à vendre les terres destinées aux communautés locales ;

² VANSINA, J., les anciens royaumes de la savane. Les Etats méridionaux de l'Afrique Centrale des origines à l'occupation coloniale, 2^{ème} éd., Kinshasa, P.U.Z., 1976, p.17.

- Poursuivre et finaliser la récupération des plantations et fermes abandonnées ou non viables (Lubumbashi, 2011)

Pour résoudre ce problème, la communauté propose les solutions suivantes :

- Il faudrait regrouper les hommes et les sensibiliser sur l'importance de travail agricole
- Réhabiliter des étangs piscicoles non entretenus à Maziamu dans le territoire de Feshi, ce qui peut permettre d'occuper les hommes et donner plus de poissons aux villages.
- Apporter un appui matériel et en intrants (semences et boutures) aux femmes (houes, machettes, ...) pour augmenter leur production et améliorer leur alimentation ;
- Initier des Association des Femmes pour favoriser leur autonomisation ;
- Organiser des séances de mise à niveau et alphabétisation des femmes et des filles afin d'améliorer leur niveau de connaissance et d'instruction;
- Etudier la possibilité d'augmenter la production en favorisant la pratique des champs communautaire afin de lutter contre le chômage des hommes et les mettre à l'abri de l'alcoolisme dont ils sont victime ;
- Encourager les écoles à la pratique de jardinage dans les écoles dans le but de faire participer les enfants dans la promotion de la pratique agricole ;
- Promouvoir la production des cultures de rente (haricots, sésames, niébé etc...).

Références bibliographiques

Acte de la troisième conférence sur les écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale (C.E.F.D.H.A.C.), 5-7 juin 2000.

Acte de la troisième conférence sur les écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale (C.E.F.D.H.A.C.), 5-7 juin 2000.

Annie RIEU, 2004

Annuaire agricole, de 1980 à 1997 : point focal du grenier agricole de Bandundu.

BEAUDOUX E. et FORGET E., 1992

BRENNEMAN L. et al, 1994

Daouda DIAGNE et Denis PESCHE, 1995

Frédéric DUHART, 2005

<https://lavoixdupaysancongolais.wordpress.com/2012/01/27/mecanisation-agriculture-rdc-tracteur/>

MBALANDA K., MPOYI P. et BISHIKWABO A., Recueil des textes juridiques en matière environnementale en République Démocratique du Congo, Kinshasa, 2000, p.48.

MULAMBU, séminaire d'histoire politique et administrative du Congo, Kinshasa,(inédit), 2005-2006, p.28.

VANSINA, J., les anciens royaumes de la savane. Les Etats méridionaux de l'Afrique Centrale des origines à l'occupation coloniale, 2^{ème} éd., Kinshasa, P.U.Z., 1976, p.17.

LE PARADOXE DE L'ÉLEVAGE BOVIN DANS LE TERRITOIRE DE FESHI

Kabemba Kasanji Sylvain³ et Batsenga Bazakala Blaise⁴

Résumé

Cet article porte sur l'élevage bovin dans le territoire de Feshi. Cet élevage a ses bienfaits et ses méfaits dans ledit territoire, le grand développement de l'élevage bovin montre que cet élevage répond en général à l'attente de ceux qui l'entreprend. Les revenus de la vente de ces bêtes aident à subvenir aux besoins sociaux de base. La viande produite est une source des protéines animales incontestables. Mais c'est cet élevage qui est à la base de la destruction des écosystèmes, des champs ; instigateur des conflits fonciers et propagateur de diverses maladies dans ledit territoire. Bref, de la pauvreté qui sévit dans le territoire de Feshi. La grande majorité de Feshois ne vivent que de l'agriculture. Mais les champs sont dévastés par les vaches en divagation. Ce qui rend la grande majorité très pauvre. Notre réflexion se donne comme mission de trouver des voies et moyens pour concilier l'élevage bovin et l'agriculture. Que cet élevage ne soit pas instigateur des conflits, mais couplée à l'agriculture, qu'il soit une véritable activité pouvant booster le développement de Feshi dans son intégralité.

Mots clés : Elevage, Bovin, pauvreté

³ Chercheur au CERDAS

⁴ Chercheur au CERDAS

Introduction

Feshi est un territoire à vocation agropastorale. L'élevage bovin qui a vu le jour à Feshi depuis les années 50, est à la base de l'amélioration des conditions de vie de certains ménages fésheois. Les bœufs fournissent la viande qui pallie la carence en vitamine, Les peaux avec lesquelles on fabrique les ceintures, les sacs et les queues que les vieillards utilisent pour chasser les mouches...et lorsqu'elles sont vendues sur pied, l'argent généré subvient à divers besoins vitaux, surtout à la scolarisation des enfants et au paiement des services des soins de santé en cas de maladie.

Mais ceux qui vivent de l'élevage sont minoritaires par rapport à ceux qui pratiquent l'agriculture qui, malheureusement sont victimes de la divagation bovine qui entraîne la dévastation de leurs champs ; ce qui le rend de plus en plus pauvres.

C'est pourquoi nous nous posons la question de savoir, quelles stratégies adopter pour concilier l'élevage et l'agriculture pour le bien être de tous les habitants de Feshi ? Voilà la grande question à laquelle nous tentons de donner une réponse dans notre réflexion ? Ainsi, notre étude se structure en deux parties notamment les généralités sur l'élevage à Feshi et les résultats de terrain.

1. Généralités sur l'élevage bovin à feshi

Feshi est un territoire agropastoral composé de 4 secteurs dont Ganaketi, Mukoso, Feshi et Lobo. C'est vers les années 50 que Feshi a reçu dans son sol les premières vaches pour l'élevage. C'est grâce au métayage que cet élevage s'est répandu à travers le territoire. Il a d'abord été pratiqué en majorité par les enseignants avant d'atteindre toutes les couches sociales.

Les années antérieures, Feshi comptait plus de 50000 vaches. Aujourd'hui, à cause de l'épidémie bovine qui a causé la mort de plus de 15000 vaches et qui continue à sévir, Feshi a perdu la 2^{ème} place qu'il occupait dans l'élevage bovin en RDC.

Malgré les avantages liés à l'élevage bovin, la divagation des animaux domestiques est un fléau qui gangrène l'agriculture dans la province. Dans le territoire de Feshi par exemple, chaque famille a sa bête, à côté de chaque village il y a des fermes. Mais malheureusement, toutes les bêtes sont en divagation. La cause est la mauvaise rémunération des bouviers (25000 à 30.000 Fc). Et pourtant, c'est chaque jour et à tout moment que les bouviers sont derrière les bêtes. Ils ne peuvent pas exercer un autre métier. Or, avec ces 25000Fc, ils ne sont pas à même de scolariser leurs enfants, de les nourrir convenablement, ou de les hospitaliser en cas de maladie.

Suite à cette mauvaise rémunération, le bouvier est sensé abandonner les bêtes pour ne pas sacrifier les besoins vitaux de leurs familles. Voilà qui aboutit à la divagation des bêtes.

Pour booster le développement du territoire de feshi, il faut compter davantage sur l'agriculture. Les agriculteurs et les agricultrices restent donc le groupe cible le plus important dans la lutte contre la pauvreté en RDC. Redynamiser le secteur agricole est une réponse à l'exode rural et à l'urbanisation grandissante qu'il entraîne. L'agriculture est un enjeu stratégique pour la République Démocratique du Congo (Badibanga & Ulimwengu 2013).

La Banque mondiale, dans son rapport intitulé *Résilience d'un géant africain*, insiste particulièrement sur cet aspect de la problématique : « De toutes les sources de croissance, le secteur agricole a le plus fort potentiel de réduction de la pauvreté. Tout d'abord, il est intensif en

main-d'œuvre, en second lieu, les revenus agricoles tendent à être dépensés sur des biens et services produits localement, ce qui a un effet multiplicateur important sur l'économie locale.

Enfin, la croissance de la productivité agricole réduit les prix des denrées alimentaires, fournissant ainsi des transferts invisibles à l'ensemble de la population et aux autres secteurs de l'économie. Ainsi, on a constaté que la croissance des revenus ruraux réduisait non seulement la pauvreté rurale, mais encore la pauvreté urbaine (alors que l'inverse n'est pas vrai) (Chausse *et al.* 2012).

Depuis l'indépendance du pays, et le plus souvent avec le concours des partenaires financiers internationaux, de nombreux plans et programmes de développement agricole ont été formulés. L'étude du secteur agricole conduite en 2009 par TECSULT-AECOM recense pas moins de 22 plans, à savoir :

- Retroussons les manches (Salongo) 1966-1977 ;
- Plan intérimaire de relance agricole 1966-1972 ;
- Fonds de relance économique (Plan Mobutu) 1978-1981 ;
- Programme agricole minimum (PAM) 1980-1981 ;
- Programme intérimaire de réhabilitation 1983-1985 ;
- Conjoncture économique (Plan de relance agricole) 1982-1984 ;
- Programme d'autosuffisance alimentaire (PRAAL) 1987-1990 ;
- Programme intérimaire de réhabilitation économique ;

Quel développement agricole pour la RDC ? 49

- Plan quinquennal de développement économique et social 1985-1990 ;
- Programme d'autosuffisance alimentaire (PRAAL) 1990 ;
- Plan directeur du développement agricole et rural 1991-2000 ;

- Programme national de relance du secteur agricole et rural (PNSAR) 1997-2001 ;
- Programme d'urgence d'autosuffisance alimentaire (PUAA) 2000-2003 ;
- Programme triennal d'appui aux producteurs du secteur agricole 2000-2003 ;
- Actions prioritaires d'urgence (APU) 2002-2003 ;
- Document intérimaire de stratégie de réduction de pauvreté (DSRP) 2003 ;
- Programme multisectoriel d'urgence de reconstruction et de réhabilitation (PMURR) 2000-2006 ;
- Programme national d'urgence de renforcement des capacités (PNURC) ;
- Programme indicatif national (PIN) : pour la province du Kivu ;
- Programme d'appui à la réhabilitation du secteur agricole et rural (PARSAR) ;
- Projet de réhabilitation du secteur agricole dans les provinces du Kasai-Oriental, Kasai-Occidental et Katanga (PRESAR) ;
- Tables rondes, dont une en agriculture et sécurité alimentaire mars 2004.

Nous soulignerons que, lors de leur mise en place, chacun de ces plans a qualifié l'agriculture de « priorité des priorités ». Ce slogan politique, comme le constatent Nkwembe et Guy (2006), est, cependant, demeuré creux et sans contenu pratique, en termes de décisions concrètes pour sa matérialisation et d'allocations budgétaires suffisantes et conséquentes.

(Philippe Lebailly, Baudouin Michela et b et Roger Ntotoc, Voir <http://www.foodsecurityportal.org/dr-congo/resources>)

Le développement agricole de Feshi reste un enjeu majeur pour la prochaine décennie. Il permettra, ou non, de contribuer à la sécurité alimentaire de ce territoire, mais également à la lutte contre la pauvreté. Différents diagnostics ont d'ores et déjà été réalisés et convergent vers un constat identique :

D'une part, l'absence de politique agricole et les tracasseries multiples lors de la mise en marché des produits agricoles ont sapé jusqu'ici les initiatives des ruraux pour l'approvisionnement alimentaire; d'autre part, les produits alimentaires de base importés et vendus aux citoyens congolais sont de plus en plus chers, sans que cela incite véritablement les producteurs locaux à produire. On peut donc regretter ce paradoxe congolais qui trouve, selon nous, son origine dans ce que l'on appelle communément la mauvaise gouvernance ou l'environnement des affaires en RDC.

Comment sortir de ce contexte qui bloque en quelque sorte le développement de l'agriculture en RDC ?

2. Les résultats de terrain

Les avantages de l'élevage bovin

Bon nombre de personnes interrogées ont dit que l'élevage des vaches est très avantageux car les vaches leur fournissent la peau avec laquelle qu'elles fabriquent localement les ceintures, les sacs et les chaussures ; la viande qui pallie la carence en vitamines animales ; la queue que les vieillards se servent pour chasser les mouches et lorsqu'elles sont vendues sur pied l'argent généré leur permet de scolariser leurs

enfants et de payer les services des soins de santé en cas de maladie et d'autres besoins sociaux de base.

Les inconvénients

La majorité des personnes interrogées ont dit qu'elles ont beaucoup de problème avec les agriculteurs à cause des champs qui sont dévastés par les vaches. Et chaque fois, ils sont obligés de dédommager les agriculteurs. Il arrive parfois de sacrifier le budget familial pour soigner les bêtes malades.

Les difficultés rencontrées

La plupart des éleveurs interrogés ont dit qu'ils sont tracassés par les agents de l'Etat et les chefs de terres qui leur demande taxe et droit.

Pour les agriculteurs, ils ont dit que si aujourd'hui ils sont devenus très pauvres, c'est à cause de la divagation bovine. Avant l'introduction de l'élevage des vaches dans leur milieu de vie, ils produisaient plus et généraient beaucoup d'argent. Mais aujourd'hui toutes les terres arables sont occupées par les éleveurs des vaches.

« Beto vandaka kudia mbote na ntangu bangombe kuvandaka ve. Beto vandaka kusala bilanga na nima ya banzo na bwala. Kansi bubu yayi, bangombe kekatuka na ba fermes bo ke kwisa ti na babwala. Beto mekuma kusumba fufu bonso na ba cités ».

Ce qu'on peut traduire en ces termes : « avant qu'on introduise l'élevage des vaches, on mangeait bien. Nous cultivions même derrière nos maisons. Mais aujourd'hui, les vaches viennent jusqu'au village. Nous achetons aujourd'hui la farine de manioc comme dans des cités.»

L'élevage de prestige

Bien des personnes interrogées ont dit que l'élevage bovin que les fermiers peuvent avoir un cheptel de 60 bêtes qu'il ne vend pas pour que les gens le considèrent comme riche. Il peut faire toute une année sans vendre ne fût-ce qu'une vache. Mais il leur arrive à vendre des bêtes pour faire soigner celles qui sont malades.

La vente des terres arables par les chefs des terres

Plusieurs personnes interrogées ont déclaré qu'ils n'ont plus d'espaces arables disponibles. Tous les espaces sont occupés par des fermes.

« Bamfumu ya bantoto keteka ntoto na mpila bomezola. Bubu yayi kana nge kezola kusala bilanga, nge fwete sala ntangu zole. Ntangu ya kusala mekuma fioti. Kana nge yindula nde nge tasala diaka ntangu zole sambu na kuvutuka. »

Ce qui signifie : « les chefs des terres vendent les terres sans contrôle. Aujourd'hui si quelqu'un veut pratiquer l'agriculture, il faut qu'il fasse 2 heures de marche. En attendant, le temps de travail devient très court, à cela il faut compter le temps de rentrer au village. »

Il ressort de cette étude que bon nombre d'habitants de Feshi ne vivent principalement que de l'agriculture et certaines personnes pratiquent l'élevage bovin pour la survie.

Mais les agriculteurs qui sont majoritaires ont du mal à pratiquer l'agriculture à cause du surpâturage. Toutes les terres arables sont occupées par les fermiers. Et les portions des terres qu'utilisent d'autres paysans pour l'agriculture, sont envahies par les vaches en divagation ce qui entraîne la pauvreté de la grande majorité. Pour pallier à cette situation que les fermiers qui ont un petit cheptel

s'associent à d'autres fermiers pour que les espaces arables libres et libérés.

Au vu de ce que nous avons récolté auprès de la population interrogée, nous disons que l'élevage bovin ne pas seulement un facteur de développement pour le territoire de Feshi, il est aussi source de la pauvreté de la grande majorité de Feshois à cause des dégâts que causent les vaches en divagations. Hormis la divagation des bêtes, il y a des terres arables qui sont vendues sans contrôle par les chefs des terres.

Il a aussi été constaté que les agriculteurs sont nombreux par rapport aux éleveurs. Donc c'est la majorité de la population qui en pâtit en faveur de la minorité.

Conclusion

En définitive nous disons que l'élevage bovin n'est pas seulement bénéfique pour la population de Feshi, mais elle est aussi à la base de la pauvreté de bon nombre des habitants de ce territoire, si l'on considère les dégâts que causent les vaches sur l'agriculture. Nous avons montré que bon nombre d'habitants de Feshi ne vivent principalement que de l'agriculture et peu élève les vaches. Ce qui fait que la majorité sacrifiée au profit de la minorité. Pour que l'élevage bovin se concilie avec l'agriculture dans cette partie du territoire national, il faut :

- que l'Etat instruisse les chefs des terres qui vendent sans contrôles des terres arables ;
- qu'il ait équité dans la résolution des conflits opposant les fermiers aux agriculteurs ;

- que les fermiers rémunèrent convenablement leurs bouviers pour éradiquer les divagations bovines occasionnant la dévastation des champs.

Bibliographie

- CHAUSSE, J.-P., KEMBOLA, Th. & NGONDE, R. 2012. « L'agriculture : pierre angulaire de l'économie de la RDC ». In Herderschee, J., Mukoko Samba, D. & TSHIMENGA TSHIBANGU, M. (éd.), *Résilience d'un géant africain : accélérer la croissance et promouvoir l'emploi en République démocratique du Congo. Volume II : Études sectorielles*. Kinshasa : Médiaspaul, pp. 1-97.
- MUSIKI KUPENZA Joseph et TSUNDA MBULU Nazaire, « Le feu et le surpâturage comme facteurs de la destruction des écosystèmes dans le secteur de Ganaketi » In *Cahiers Congolais de Sociologie*, N°24, Kinshasa 2012.
- NKWEMBE, U. & Guy, B. 2006. *La problématique de la pauvreté des ménages agricoles ruraux et urbains dans la périphérie de la Ville de Kinshasa. Essai d'analyse du phénomène et de ses implications sur la sécurité alimentaire*. Louvain-la-Neuve : Ciaco.
- TECSULT-AECOM. 2009 (juin). *Étude du secteur agricole. Rapport préliminaire. Bilan Diagnostic et Note d'orientation*. République Démocratique du Congo, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

LES THÉRAPIES AUX ENVENIMATIONS DES MORSURES DE SERPENT À KINSHASA

BAWANA Kume Ephrem(*Chercheur CAV*):
MULA EBOLABI Jean-Rufin(*Chercheur CAV*)
ANINGA Bazeba Judith(*Chercheur CAV*)
LOKOLA Wandja Albert(*Chercheur CAV*)
Dr KUSAMBA Chifundera Chercheur au CAV

Introduction

Les envenimations herpétologiques sont fréquentes en Afrique, en général et en particulier dans la partie subsaharienne. Leur problème se pose avec acuité en santé publique, ainsi que le besoin de prise en charge des victimes de ces morsures s'impose avec urgence.

Selon Chippaux, J.P. en Afrique Subsaharienne, les morsures de serpent provoqueraient un million d'accidents et environ 25.000 décès dont moins de la moitié serait enregistrée par les formations médicales ⁽⁵⁾.

Les investigations réalisées sur la morbidité et la mortalité par morsure de serpent dans la zone sanitaire de Bembéréké, située en pleine

⁵**CHIPPAUX, J.P.**, *Prise en charge des envenimations en Afrique, Cerpape, UMR, 216 de l'IRD, Cotonou, Bénin, 4^{ème} Conférence Internationale sur les envenimations par morsures de serpent et par piqûres scorpion en Afrique, Livre des résumés et programmes, du 27 au 29 avril 2011, Hôtel Méridien, Président, Dakar, Sénégal, Thème principal, Epidémiologie, prévention et prise en charge des envenimations, p. 16.*

région de savane à haut risque révèlent l'ampleur et la gravité de cette pathologie au Bénin (6).

A la lumière de ces informations, on est porté à admettre que la gravité des envenimations par morsures de serpent en Afrique se poserait en termes de pandémie, car près d'un million d'accidents sont enregistrés en région subsaharienne (7). Combien des cas se passent des structures médicales et demeurent anonymes ?

La RD Congo enregistre le chiffre annuel de 5,400 Cas⁸ de victimes par morsures de serpents. Kinshasa, la capitale, en raison de sa situation hydrologique très fournie, n'est pas épargnée de ce drame car, en amont du fleuve qui longe la vaste métropole congolaise de l'Est à l'Ouest, baigne au Nord, une vaste forêt équatoriale, biotope par excellence des serpents. Cette forêt verte fait frontière au Sud-Ouest à un relief accidenté des plateaux à la savane boisée qui s'étend jusqu'à la grande agglomération congolaise de plus au moins de 15 000 000 d'habitants, sous prétexte que cette population triple après vingt ans : « 2 664 309 en 1984 et 7 273 947 d'habitants en 1984 »⁹.

⁶**GHOBLI, M.1, OROU, J.2.1., TCHAOU, B.1. et alii, Morbité et mortalité, Op. cit.**

⁷**CHIPPAUX, J.P., Op. cit., p. 16**

⁸**BAWANA KUME E. et AL, problématique de prise en charge des victimes de morsures des serpents par -es tradipraticiens dans l'hinterland de la ville province de Kinshasa en République Démocratique du Congo « contribution à l'anthropologie médicale », In ED (Revue Education et Développement), Université de Kinshasa, RDC, 2011.**

⁹**LDS Moulin, La réalité démographique du Congo post-conflit, p. 109, in La République Démocratique du Congo : Une démocratisation au bout du fusil, Publications de la Fondation Konrad Adenauer, Kinshasa, 2006.**

Riche en cours d'eau dont nous ne saurons dresser une liste exhaustive, notamment : Liye, Lufimi, Kudiambote, Mboro, Mai-Ndombe, N'sele, Nsuenge, Mokali, Nsanga, N'djili, Kiyimbi... à l'Est et, Funa, Kalamu, Makelele, Gombe,... à l'Ouest, entretiennent une activité champêtre, maraîchère et piscicole très intense. Il est donc évident que tous ces cours d'eaux accueillent des serpents qui émigrent, du courant fluvial surtout, en période de crue et de rut vers les cours d'eau timides où ils s'y multiplient.

Cependant, l'expansion croissante des quartiers périurbains a tendance à aller en guerre contre l'espace naturel, où le serpent trouve une nourriture variée en insectes, en chenilles et en souris,... le même environnement s'offre à l'homme pour la cueillette, la chasse, pêche et le ramassage. D'où la confrontation au serpent, de l'espèce cobraïque et vipéridé,... A mesure que ledit espace (vert) se consume par le désherbage, par l'acharnement, les populations (périurbaines) en besoin du pain quotidien, s'en prennent à toute sorte d'aliment providentiel, le serpent, entre autres.

Une survie d'hostilité menée aux différentes espèces de l'écosystème débouchera à leur rareté, sinon à leur extinction en raison de l'usage abusif de l'environnement naturel.

Néanmoins, en chassant le naturel, il revient au galop, certains écosystèmes disparus à la suite de la boulimie de nombreuses populations, les espaces verts détruits par un lotissement abusif, non pris en compte par la prospective, engendrent une insalubrité créée par l'homme où renaissent les bestioles qui réapparaissent dans les caniveaux non curés, les immondices non recyclés pour relancer la même confrontation avec le serpent ; malgré la nécessité thérapeutique qui en résulte, les politiques publiques doivent

désamorcer la suffocation des déchets ménagers, des caniveaux, la pollution des cours d'eau ainsi que les décharges publiques favorables à réclusion des écosystèmes qui attirent le serpent.

Cependant, il se pose le problème de la prise en charge médicale pour contrer la létalité d'une envenimentation, entre la médecine conventionnelle et la tradi-thérapie dans l'esquisse de solutions.

En effet, les deux modes de médication présentent des avantages thérapeutiques irrécusables. La tradi-thérapie passe pour l'accompagnatrice la plus en vue en Afrique car, selon CHIPPAUX : le recours à la médecine traditionnelle reste, en effet, prédominant dans toute l'Afrique¹⁰.

L'utilisation des plantes dans un dessein thérapeutique remonte, cependant à la plus haute antiquité et concerne un grand nombre de civilisations.

Des écrits chinois à ce sujet datent de plusieurs millénaires. D'autres proviennent de la Grèce Antique (rédigés par exemple par Hippocrate ou Dioscoride), du Moyen -Age arabe, textes d'Avicenne essentiellement et du Moyen-Age occidental (textes de l'école de médecine de Salerne, en Italie). Certains de ces anciens traités de phytothérapie ont été créés à partir d'observations faites sur des malades. D'autres sont inspirés par l'éсотérisme (comme ceux de Paracelse), par la magie, les rites sociaux ou la religion.

Au début du XXe siècle, la phytothérapie est plus ou moins oubliée, concurrencée par l'efficacité des médicaments de synthèse, dont

¹⁰*Chippaux, JP, Idem, pg 16.*

beaucoup sont d'ailleurs fabriqués à partir de plantes. Elle réapparaît en même temps que se développent l'acupuncture et l'homéopathie¹¹.

Notre réflexion portera sur 4 points à savoir :

- Matériel et méthode ;
- Restitution des enquêtes épidémiologiques des morsures de serpent en milieu périurbain Est et Ouest de Kinshasa, menées par deux équipes de chercheurs du Centre Antivenimeux (CAV) en 2012 dont l'objectif envisagé était d'identifier les types de serpents venimeux dans la partie Est de Kinshasa et la thérapie la plus efficace ;
- Résultat et discussion ;
- Conclusion.

Matériel et méthode

Méthode

Pour la meilleure saisie de la réflexion, la méthode dynamiste du modèle informatique - cybernétique ⁽¹²⁾, de l'instable et de l'inédit qui postulent que : *«Tout effort scientifique vise à saisir le processus d'interaction à l'intérieur d'un système ainsi que celui de son environnement¹³. Ce modèle dynamiste reprend une génération de chercheurs qui ont renoncé à la recherche de la cohérence et de l'harmonie, car se situant*

¹¹SHOMBA, S.K., *Idem*, p. 122

¹²SHOMBA, S.K., *Ibid.* p. 123

¹³SHOMBA, S.K., *Ibid.*

dans une perspective diachronique, elle s'attèlera, plutôt, à l'étude des transformations que l'histoire impose à toute communauté».

En effet, notre réflexion porte sur les thérapies des envenimations par morsures de serpent dans la Ville de Kinshasa qui s'opèrent sur deux champs différents mais, en interaction à l'intérieur d'un système à savoir : le champ de la tradi-thérapie et le champ de la médecine conventionnelle, s'explique par le fait que la mobilité des patients victimes de ces morsures soulève la question d'une prise en charge synergique, au motif que les méfiances enregistrées dans l'administration des soins, commencés en tradi-thérapie (en périphérie), peuvent être alternés ou finir en médecine conventionnelle ou vice-versa (Cfr. Le Tableau 2 : Mode de consultation) où les victimes de morsures de serpent passent des temps en temps par les deux modes de soins.

L'image que nous donne ce modèle est celle d'une conception intégrationniste du système des soins de ces deux prises en charge qui accèdent ipso facto leur complémentarité voire leur adaptabilité.

Cette adaptabilité est consacrée par les évidences que comporte chacun de ces deux modes des soins dont la fiabilité a été prouvée en dépit des défaillances possibles.

Celle-ci (fiabilité) est souvent remise en cause par la médecine conventionnelle dont le jugement de valeur sur la tradi-thérapie n' a jamais permis la transversalité ou l'acceptation de la tradi pour juguler des nombreuses pertes en vies humaines par les envenimations dont on déplore des milliers des victimes. La complémentarité entre ces deux modes des soins peut accélérer la recherche et la mise au point d'un sérum local à partir des recettes phytothérapeutiques longtemps utilisées en savoirs endogènes.

En bio-médicale, les soins qualifiés de « tradi-modernes », sont les soins qui ont commencé en « périphérie », dont le patient insatisfait recourt à la médecine conventionnelle. Monsieur MUFUNDU MAVULA du village Shimuna (dans le Territoire de Feshi, dans la province de Kenge, 1982), bénéficiaire de cette prise en charge est un cas de figure, rapporte KALALA ENIKOU¹⁴. La victime aurait été amputée du bras droit dans les structures médicales à la suite d'une morsure de serpent, mais n'aura finalement la vie sauve qu'à la prise en charge « en périphérie » ou de la tradi-thérapie.

Monsieur Symphorien Kuswinga (le 26 Novembre 2011), dans le même Territoire, a dû bénéficier, pour être sauvé d'une prise en charge « *tradithérapeutique* » de SOKI après avoir été arraché par ses pairs familiaux du Centre de Santé Kalemba dans la localité qui porte le même nom.

A Dibaya-Lubwe (1970-1990), dans le Territoire d'Idiofa, le Kwilu actuel, Papa NDUTE traitait avec succès en « périphérie », toutes sortes des fractures, même les plus effritées.

La portée de la méthode dynamiste du modèle informatique-cybernétique consiste à dépouiller ces deux savoirs (traditionnel et conventionnel) de tout dualisme et/ou antagonisme pour trouver un langage inter-discursif génélexémique¹⁵ consensuel pour le développement de ces deux types de soins ; Il faudrait que leur

¹⁴ **KALALA, Enikou**, chercheur au Cerdas, a été consulté en tant que personne-clé pendant nos échanges avec les notables communautaires sur la question des thérapies contre les envenimations dans l'hinterland de Kinshasa en 2014.

¹⁵ **Alain Touraine cité par KAMBAJI WA KAMBAJI**, cours de sociologie de langage, 1^{ère} licence en Sociologie, UNILU 1988-1989

opposition mûre en discussion ou en dialogue, c'est-à-dire en échanges constructifs, même si l'unanimité est précaire.

Matériel

Par matériel, nous entendons les techniques ou les outils (instruments) de recherche qui impliquent la manipulation des procédés de collecte des données ⁽¹⁶⁾, à partir du questionnaire, des entretiens, de l'interviews et échanges libres avec les professionnels de santé qui ont eu à soigner une morsure de serpent à partir des registres et fiches des victimes qu'ils ont eu à tenir dans différents centres thérapeutiques.

1. Enquêtes épidémiologiques des morsures de serpent en milieu périurbain est et ouest de Kinshasa, menées par deux équipes des chercheurs du cav/2012

Les deux enquêtes sur terrain, conjointement menées par deux équipes des chercheurs du Centre Antivenimeux de Kinshasa qui portent sur l'épidémiologie des morsures de serpent en milieu périurbain Est et Ouest de la ville susnommée, peuvent aider à valider ou à invalider les thèses soutenues par différents intervenants dans la thérapie antivenimeuse des morsures de serpent à Kinshasa.

La première enquête qui couvre la période allant du 25 avril au 28 mai 2012 a été supervisée par les chercheurs Bonkuku et Mula, en tant que Chef d'équipe. Il s'agit de l'enquête réalisée dans la partie Est de Kinshasa dont les résultats se présentent comme suit : Sur 1.132 personnes interrogées, nous avons enregistré 135 cas des morsures de

¹⁶**CROSIER, M., et FREDBERG, F., *L'auteur et système*, p. 232, Ed. du Seuil, Paris, 1977.**

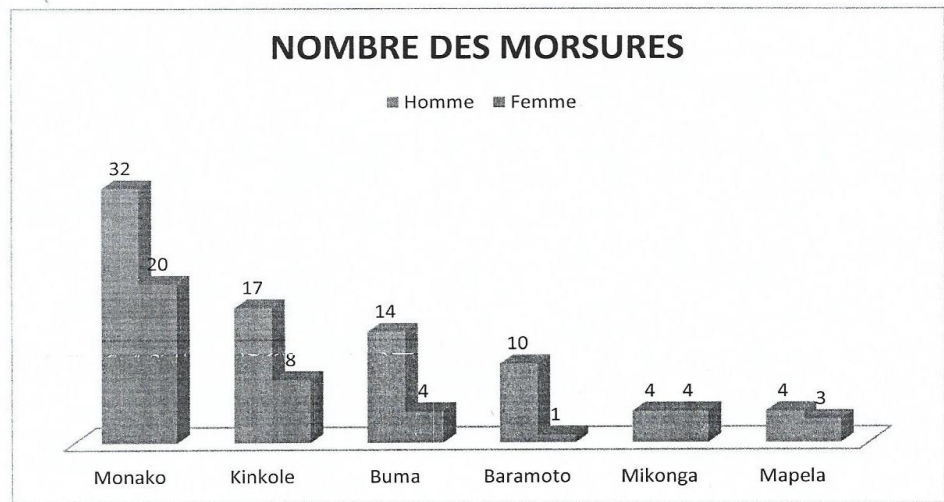
Les thérapies aux envenimations des morsures de serpent à Kinshasa

serpent dans les six quartiers enquêtés, dont 92 hommes et 43 femmes mordus.

Tableau n° 1 : La fréquence des morsures selon les quartiers

| SITES | NOMBRE DES MORSURES | | | | NOMBRE DE DECES | | | |
|--------------|---------------------|-------------|-----------|-------------|-----------------|-------------|----------|------------|
| | H | % | F | % | H | % | F | % |
| Monako | 32 | 34,7 | 20 | 46,5 | 3 | 3,2 | 2 | 4,6 |
| Kinkole | 17 | 18,4 | 8 | 18,6 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Buma | 14 | 15,2 | 4 | 9,3 | 2 | 2,1 | 0 | 0 |
| Baramoto | 10 | 10,8 | 4 | 9,3 | 2 | 2,1 | 0 | 0 |
| Mikonga | 4 | 4,3 | 4 | 9,3 | 2 | 2,1 | 0 | 0 |
| Mapela | 4 | 4,3 | 3 | 6,9 | 1 | 1 | 1 | 2,3 |
| TOTAL | 92 | 87,7 | 43 | 99,9 | 11 | 11,5 | 3 | 6,9 |

Interprétation : Sur un total de 135 cas mordus par le serpent, 92 (soit 87,7%) sont du sexe mâle et 43 (soit 99,9 %) représentent les femmes victimes. Tandis que pour les morsures fatales, 11 (soit 99,5%) indiquent les hommes décédés et 3 (soit %) des femmes succombées.



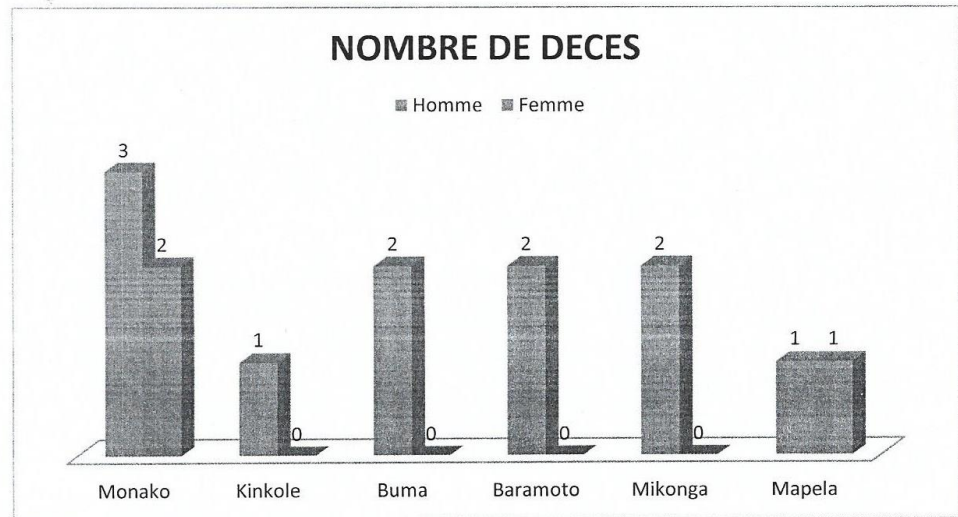
Nous avons observé beaucoup plus de cas de morsures à Monako au total 57, soit (42,2 %). Nous avons 10,3 % de décès dont 8,1 % de sexe masculin et 2,2 % de sexe féminin.

Tableau n° 2 : Mode de consultation

| MODE DE CONSULTATION DE MORDUS | RESULTAT DE LA PRISE EN CHARGE | | | | |
|--------------------------------|--------------------------------|-------------|-----------|-------------|------------|
| | GUERIS | | ABANDONS | | TOTAL |
| | Nombre | % | Nombre | % | |
| Tradi-thérapie | 64 | 57,6 | 14 | 58,3 | 78 |
| Médecine moderne | 47 | 42,3 | 10 | 41,6 | 57 |
| Total | 111 | 99,9 | 24 | 99,9 | 135 |

Source : Rapport enquête épidémiologique du 25 avril au 27 mai 2012, CAV, Kinshasa/RDC.

De ces deux modes de consultation amène à rendre compte de la mobilité qui guette les patients en période de prise en charge.



Ce tableau rend compte qu'il y a eu à Monako, trois décès parmi les enquêtes hommes, deux parmi les femmes. A Kinkole, un homme a trouvé la mort contre zéro femme à Buma ; deux hommes sont morts de morsure de serpent contre zéro femme ; de même à Baramoto et à Mikonga. A Mapela, un homme et une femme en sont décédés.

Le plus grand nombre de patients se rabattent à la tradi-thérapie, soit 64 cas (47,4 %) et la médecine moderne, 47 cas (34,8 %).

Au regard du tableau 2 qui porte sur le mode de consultation des victimes de morsure de serpent, 78 enquêtes ont consulté un tradi-praticien sur les 135 total des mordus. 64 cas, soit 47,4 % ont été traités avec succès contre 14 cas d'échec ; soit 10,3 % obligés de chercher un autre traitement ailleurs. Tandis que de 57 cas de morsure de serpent qui ont été reçus dans les centres hospitaliers, 47, soit 34,8 % ont été guéris, contre 10, soit 7,5 % cas d'insuccès ont été obligés de chercher un traitement différent du premier.

Les thérapies aux envenimations des morsures de serpent à Kinshasa

La deuxième enquête a été supervisée par Ndjali ⁽¹⁷⁾ et BAWANA comme chefs d'Equipe. Elle a concerné la partie Ouest de la Ville Province de Kinshasa, plus précisément le District de la Lukunga dans les quartiers Mitendi, Mbenseke et Matadi-Kibala. Elle a présenté les résultats ci-dessous repris.

Toutefois, ne perdons pas de vue que l'objectif de cette étude est dégager une synthèse des caractéristiques des envenimations par morsures de serpent dans les quartiers périphériques de Kinshasa Ouest à partir des interviews organisées sur base d'un questionnaire.

- Sur 132 cas de morsures de serpents recensés dans les trois quartiers enquêtes (Fig. n° 1) ;
- Sur les 132 victimes, 78 ont été traitées par la tradi-thérapie et 54 cas par la médecine moderne.

Tableau n° 3 : Distribution des morsures de serpents dans les quartiers enquêtés.

| QUARTIERS | NOMBRE | % |
|---------------|--------|------|
| Mbenseke | 46 | 34,8 |
| Mitendi | 45 | 34,1 |
| Matadi Kibala | 41 | 31,1 |
| Total | 132 | 100 |

¹⁷NDJALI, BAWANA et alii.. Rapport d'enquête épidémiologique sur les morsures de serpent dans le Lukunga, Centre antivenimeux, Kinshasa/Livulu, RDC, 2012, p. 7.

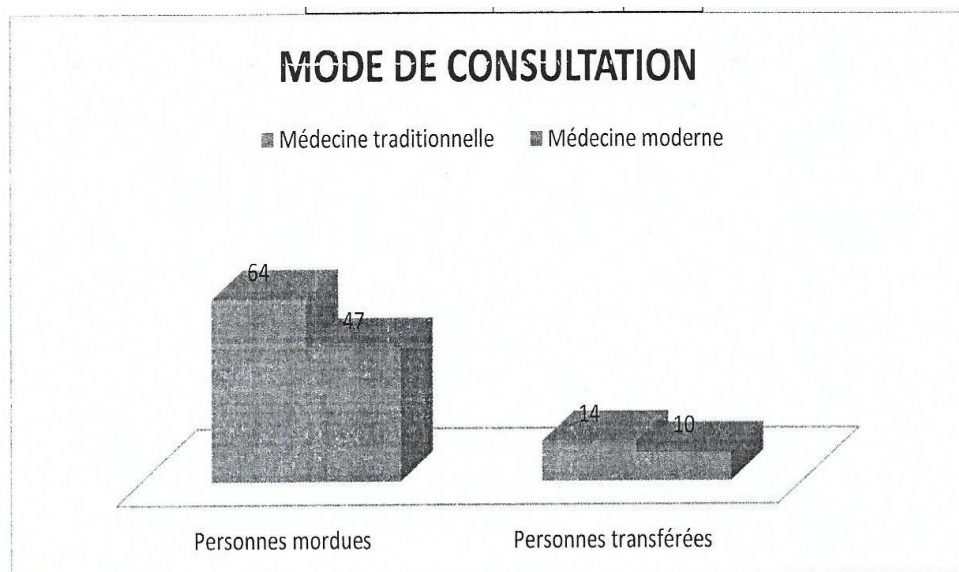


Tableau n°4: Répartition des patients selon le mode de prise en charge Kinshasa/Ouest

| MODE DE CONSULTATION | RESULTATS DE LA PRISE EN CHARGE | | | | |
|-------------------------|---------------------------------|------------|-----------|------------|------------|
| | Guéries | | Abandons | | Total |
| | Nombre | % | Nombre | % | |
| Médecine tradi-thérapie | 47 | 54,6 | 31 | 67,3 | 78 |
| Médecine moderne | 39 | 45,4 | 15 | 32,7 | 54 |
| Total | 86 | 100 | 46 | 100 | 132 |

Les thérapies aux envenimations des morsures de serpent à Kinshasa

La répartition des victimes selon le mode de consultation cfr le tableau montre que 78 victimes ont recouru à la tradi-thérapie et 54 victimes ont consulté la médecine moderne, aucun décès n'a eu lieu de part et d'autre ; tandis que 31, soit 67,3% ont abandonné auprès des tradipraticiens et 15, soit 32,7% ont coupé le leur auprès de la médecine moderne. Ce qui nécessite absolument ce processus d'interaction méthodique pour arrêter une telle instabilité.

2. résultats et discussion

Résultats

1°) Résultats des enquêtes effectuées à l'EST et à l'OUEST de Kinshasa.

A. Tableau des enquêtes effectuées à Kin-Est.

| Mode de consultation des victimes | Pers. Mordues | | Nb de guéris | % | Nb d'Abandons | % |
|--|---------------|------|--------------|------|---------------|------|
| Consultation par les tradipraticiens | 78 | 57,7 | 64 | 57,6 | 14 | 58,3 |
| Consultation par le centre hospitalier | 57 | 42,2 | 47 | 42,3 | 10 | 41,6 |
| Total | 135 | 99,9 | 111 | 99,9 | 24 | 99,9 |

Source résultat des enquêtes C.A.V. 2012

b. Tableau des enquêtes effectuées à Kin-Ouest.

| Mode de consultation des victimes | Pers. Mordues | % | Nb de guéris | % | Nb d'Abandons | % |
|--|----------------------|-------------|---------------------|-------------|----------------------|-------------|
| Consultation par les tradipraticiens | 78 | 59 | 47 | 35.6 | 31 | 39,7 |
| Consultation par le centre hospitalier | 54 | 40.9 | 39 | 29.5 | 15 | 27,7 |
| Total | 132 | 99.9 | 78 | 65.1 | 46 | 34.8 |

Source résultat des enquêtes C.A.V. 2012

c. Tableau synthèse des résultats Kin-Est et Kin-Ouest

| Mode de consultation des victimes | Résultats de la prise en charge | | | |
|---|--|-------------|-----------------|-------------|
| | Guéris | | Abandons | |
| | Nombre | % | Nombre | % |
| Consultation par les tradipraticiens | 156 | 58.4 | 45 | 64.2 |
| Consultation par les centres Hospitaliers | 111 | 41.5 | 25 | 35.7 |
| Total | 267 | 99.9 | 70 | 99.9 |

Source résultat des enquêtes C.A.V. 2012

Discussion

Le résultat de la prise en charge par la tradi-thérapie montre que sur les 156 patients des tableaux combinés, 111 ont été guéris contre 45 abandons pour insatisfaction, voire manque de résultat escompté. Le résultat de la prise en charge par les centres hospitaliers montre que sur les 111 patients, 86 ont été guéris contre 25 abandons au motif signalé d'échec.

Sur le plan épidémiologique et clinique des envenimations. Nous sommes amenés à rejoindre Chippaux qui déclare que pour la prise en charge des envenimations en Afrique, le recours à la médecine traditionnelle reste prépondérant. Ses résultats sont à relativiser car, 45 abandons ne sont pas à minimiser, malgré la quotité des guéris.

Par ailleurs, soins orientés vers les centres hospitaliers montrent également qu'il y a des évidents et d'échecs ! D'où se déclare une fiabilité en direction de l'une de ce deux médecines, obligées à une intégration qui s'inscrit dans la tropicalisation de la médecine, c'est-à-dire une valeur ajoutée à l'expertise occidentale pour une prise en charge plus déterminante envisagée en période post-Covid qui consiste dans l'autodétermination des peuples.

Conclusion

Les morsures de serpent constituent une réalité pathologique qui expose les victimes à ces deux modes des soins, officiels (biomédicaux) et la tradi-thérapie (savoirs endogènes).

A la lumière de cette analyse, il est obligé de rechercher une visibilité plus accrue de la tradi-thérapie par la mise au point d'un protocole plus standardisé et' formel, en même temps qu'une sensibilisation en

faveur des soins biomédicaux devrait être menée pour décourager un attachement trop ancré au traditionnel en sous-estimant ses limites.

Les autorités politico-sanitaires sont dans l'obligation de rechercher en raison de la fiabilité relevée des modes curatifs, à initier leur coexistence promotionnelle, c'est-à-dire de travailler sans relâche à mobiliser les experts congolais à évoluer vers une approche plus intégrationniste de ces deux thérapies, leur permettrait un apport inédit, un label plus particulier dans la lutte universelle contre les morsures accidentelles.

Bibliographie

- Bawana Kume et al. « Problématique de prise en charge des victimes des morsures de serpent dans l'hinterland de la ville province de Kinshasa, In Revue Education et Développement, Kinshasa, 2011
- Chappeau, J.P. Venin de serpent et envenimation, Edition IRS, Dakar, juin 2017.
- Chippeau, J.P. Prise en charge des envenimations en Afrique, CERPAGE, UMR, 216 de l'IRD, Bénin, Cotonou, In 4^{ème} Conférence internationale sur les envenimations par morsures de serpent et par piqûres de scorpion en Afrique, avril 2011.
- OMS, 2020, Envenimation par morsure de serpent : stratégie de prévention et lutte. Edition WHO CDS-NTD-NZD, 2019, IRS, Dakar.

L'INCIDENCE DE LA STÉRILITÉ FÉMININE DANS LA CULTURE SUKU

Musiki Mayele Prefida¹⁸,

Musiki Kupenza Joseph¹⁹,

Kabemba Kasanji Sylvain²⁰

Musitu Ngiengo Jeanne²¹

Mots clés : incidence, stérilité, Suku

Résumé

En République démocratique du Congo plusieurs couples sont butés au problème de la stérilité. Dans la culture africaine, la finalité du mariage reste la procréation qui permet aux lignages d'assurer leur pérennité et la perpétuation des différentes pratiques traditionnelles. Avoir une famille nombreuse est un fondement économique et socio-culturel dans la communauté. L'existence d'une descendance permet la diversification des alliances par le biais du mariage. Dans la société africaine, la procréation est l'objectif que vise chaque couple. Le manque d'enfant dans un couple est une des causes de divorce. Dans la communauté, le statut de la femme est déterminé par rapport à la

¹⁸ Etudiante à l'université de Kinshasa, Faculté de SSPA, département d'Anthropologie

¹⁹ Chercheur au CERDAS et Apprenant en DEA à la Faculté des Lettres, Département des Lettres et Civilisation Françaises

²⁰ Chercheur au CERDAS

²¹ Chercheure au CERDAS

procréation C'est par la procréation qu'elle sera honorée et reconnue comme mère. Mais la stérilité sera donc vécue comme un malheur, un problème socio-culturel, car une femme stérile représente une menace pour le mari et pour sa belle-famille. Elle n'aura aucune valeur devant les autres et sera considérée comme une personne maudite. Telle est la perception des Suku sur la stérilité féminine.

Introduction

La stérilité constitue l'un des problèmes ou l'une des causes à la base de plusieurs problèmes au sein de couple, notamment le divorce, les violences conjugales, la polygamie, etc. A propos de la stérilité, chaque culture a sa façon de la comprendre et de l'expliquer. C'est ce qui fait que chaque communauté met en œuvre des mécanismes pour y faire face.

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes intéressés aux Suku de Meni Kongo dans la province du Kwango et du Kwilu pour comprendre la manière dont ils perçoivent la stérilité et la place de la femme stérile dans cette société.

Pour mieux appréhender la problématique de cette réflexion, nous nous sommes posés les questions de savoir comment les Suku perçoivent-ils la stérilité de la femme, quelles sont les conséquences de la stérilité sur les rapports époux-épouse ainsi que les rapports épouse et belle-famille et comment peut-on soigner la stérilité.

Pour répondre à ces préoccupations, nous nous sommes d'abord dit que le but du mariage étant la procréation, l'époux et la belle-famille semblent ne pas être honorés suite à la stérilité de la femme. Enfin, que les causes soient naturelles ou surnaturelles, l'on cherchera à soigner la femme stérile pour le bien-être de l'époux, de sa belle-famille. Enfin

Les Suku considèrent la stérilité féminine comme une grande perte pour le clan.

Pour la réalisation de cette étude, nous avons fait recours à la méthode dynamiste. Cette méthode se fonde sur le caractère contradictoire de tout système social. La préoccupation principale de cette méthode est celle de savoir, en quoi, par quoi et pourquoi tout système social devient-il porteur des contestations et génératrice des forces qui peuvent entraîner sa transformation? Elle nous a permis de considérer la famille comme un système au sein de laquelle les contestations peuvent entraîner sa transformation.

Pour récolter les données sur terrain nous avons recouru à deux techniques notamment la Technique documentaire qui nous a permis d'exploiter et de consulter une série de documents relatifs à notre sujet notamment les ouvrages, des articles et les rapports et la Technique d'entretien approfondi nous a permis d'obtenir des informations auprès des femmes stériles, des membres de leurs familles et auprès de leurs beaux-parents.

Quant à sa structure, cette réflexion est axée autour de quatre points à savoir, l'aperçu sur le peuple Suku, la perception de la stérilité chez les Suku, la femme stérile dans son clan et dans sa belle-famille et le traitement de la stérilité chez les Suku.

1. L'aperçu sur le peuple Suku,

a) L'origine de Basuku

Les Basuku sont venus de la Nganga au 16ème siècle. Partis du sud, les Basuku qu'on retrouve en République Démocratique du Congo

actuellement ont migré avec leur Chef Meni kongo vers le nord, dans l'actuel territoire de Kasongo Lunda qui fait aussi partie de l'actuelle province du Kwango. (Plancquart, M, (1971 :24) et Lamal, (Op.cit :19) de là, ce peuple a migré vers les territoires de Feshi et de Masi-Manimba. Ils se situent approximativement entre la Bakali et le Kwenge, soit entre les coordonnées 5010, et 6010, latitude Sud, et 17035, et18010, longitude. Ce chef Basuku a trouvé son siège à Pesi comme village du pouvoir coutumier de tous les Basuku de la République Démocratique du Congo dans le secteur de Kibolo, territoire de Masi-Manimba² (P. LAMAL, 1965).

Les Basuku de Meni Kongo habitent leur terrain actuel depuis la première moitié du 18^e siècle. Rappelons qu'ils ont immigré lors de leur exode du pays actuel des Bayaka, sur la rive droite du Moyen – Kwango, sous la pression des Lunda ; ils ont trouvé la région en grande partie abandonnée. Les Autochtones : les Pindi (les plus anciens), les Hungani et les Tsamba fuyaient à la fois les lunda et les Basuku. Certains autochtones ont résisté jusqu'à une date récente ; d'autres vivent encore parmi les basuku. Ainsi les anciens autochtones sont devenus des voisins actuels, cédant à la poussée des invasions du sud- ouest vers le Nord-est du pays Musuku actuel.

b) La localisation de basuku.

En République démocratique du Congo : Les Basuku occupent principalement les actuelles provinces du Kwilu et du Kwango.

Dans la province du Kwilu, ils sont concentrés dans le territoire de Masi-Manimba : secteurs de Bindungi, Kibolo, Kinzenzengo, Kinzenga et de Pay Kongila.

Dans le Kwango, nous les retrouvons dans le territoire de Feshi : secteurs de Ganaketi, Lobo et Maziamu ; et sont majoritairement placés dans les deux premiers secteurs qu'ils occupent de manière homogène, sans être mélangés aux autres ethnies.

Dans le territoire de Kasongo-Lunda : dans les secteurs de Mawanga, Panzi, Kibunda, et Nzamba.

Dans le territoire de Kenge, ils occupent les secteurs de : Musamba en grande partie et minoritairement dans Kobo.

c) Le sol, le climat, la végétation et l'hydrographie de l'aire suku

En dépit des perturbations climatiques dues au gaz à effet de serre, disons avec Nicolai ,H. (1954 :25) que l'espace naturel des Basuku est déterminé d'abord par sa situation géographique et son climat tropical modifié du fait de l'élévation du terrain (entre 700 et 1000m) qui fait baisser considérablement la température et l'humidité en saison sèche. La pluviosité se situe entre 1.600 et 2000mm par an.

Le cycle annuel se divise en quatre saisons : alternativement deux saisons de pluie et deux saisons sèches, de durée différentes. La saison des pluies dure 9 mois et la saison sèche dure trois mois, commençant très nettement à la fin du mois de Mai et se terminent au début du mois de Septembre.

L'hydrographie

L'espace Basuku se trouve dans l'aire de drainage des rivières Kwango et Kwilu, plus précisément de leurs affluents Bakali, Inzia

(Tsay), Luie et Kwenge. Des rivières de 10 à 30m de large, peu profondes et de ce fait, non navigables. Le terrain descendant du sud (haut plateau Lunda) au Nord, donne aux rivières leurs directions communes et leurs lignes parallèles. Le réseau hydrographique est assez dense.

d) De l'organisation socio- culturel

L'organisation sociale se fonde sur la famille et le clan

La structure de parenté

Les Basuku sont matrilineaires. Dans la lignée maternelle, l'enfant appelle sa mère « mama », et elle appellera son enfant « mwana ». Les tantes matrilineaires les sont toutes également des « maama ».

L'oncle maternel est le « lemba » ou « Ngwasi ». C'est lui qui donne la fécondité, par lui que la force vitale clanique se prolonge dans les descendants. Il possède aussi la force d'inhibition, d'arrêter ou de diminuer la force de procréation. Voilà pourquoi un mariage sans le nkombonsiku donné au lemba est voué à la destruction. Le nkombo nsiku : c'est l'alliance de la famille de la fille et la famille du garçon pour éviter de créer des problèmes dans l'avenir du couple et de la famille. Le « nkombo nsiku » peut exposer le couple au mauvais sort du genre : naissance des enfants avec handicap ou malformation, maladie incurable, succession de décès, des morts nés à répétition ou le cas de stérilité chez la femme jusqu'à la paie de celle-ci. L'insistance à droit est donc lié au fait que c'est le lemba qui en cas de divorce restitue la dot. Le lemba est au sens strict frère de la mère ; il est de même sang que sa nièce.

Dans la lignée paternelle, le père biologique est le « Tata ». Les oncles paternels sont des tata. Les tantes paternelles sont des tata munketu.

Le mariage

Chez les Suku, le mariage n'est possible avec le consentement non seulement des conjoints, mais surtout de deux familles des futurs époux. Avant de contracter une amitié qui conduit au mariage, de part et d'autre on doit examiner si par le passé les deux familles n'avaient pas des litiges qui peuvent handicaper le mariage. Si l'on trouve que les deux familles n'ont pas de problème, le mariage peut être autorisé.

A partir de ce consentement des conjoints et de leurs familles respective, le jeune garçon peut se préparer à prédoter. Après la prédot, la dot s'effectuera en deux temps : d'abord chez les parents de la fille et ensuite chez l'oncle de la fille. la première est coûteuse et la deuxième est symbolique.

En cas de décès « mafwa » tout le village est endeuillé ; personne ne peut partir aux champs ou exécuter un travail manuel. Tout le village ne prépare pas jusqu'à l'inhumation du cadavre au cimetière. Le village endeuillé est nourri par les villages voisins, même si aujourd'hui cette pratique tend à disparaître sinon n'est plus observée dans la plupart des villages.

La tradition orale

En l'absence de toute écriture, toute la tradition est conservée dans la mémoire des personnes ressources sous diverses formes. Et se

transmet de bouche à l'oreille. C'est notamment les proverbes, les énigmes, les fables, les devinettes.

e) La religion

Le Suku sont des monothéistes, c'est-à-dire, ils croient en un seul Dieu à qui ils attribuent le nom de Nzambi-a-Mpuungu Mawesi Mawesi qui à son tour, collaborent avec les morts et les vivants. Aujourd'hui, la religion catholique occupe la première place suivie du protestantisme.

Dans l'expression « nzambi-a Mpuungu Mawesi », Lamal F. (1946) donne la précision qui mérite d'être soulignée. Pour cet auteur positivement et schématiquement, la religion des Basuku se préoccupent non pas de rendre un culte quelconque, mais de s'attirer les faveurs des forces propres aux êtres vivants, aux phénomènes de la nature et du cosmos entier. Dans ces préoccupations, la procuration et la mise en activité des supports de forces magiques nkisi et la protection contre la sorcellerie dominant de façon évidente. Les différentes catégories de forces religieuses et magiques Nzambi et la sorcellerie non exceptés, souffrent d'une forte interférence qui semble avoir son foyer de diffusion dans le culte et la conception.

La signification moderne de Nzambi et Nzambi a Mpuungu, d'influence chrétienne certaine est identique à celle de « Dieu » Etre Suprême et Créateur de l'univers.

f) La situation économique

Les Basuku vivent essentiellement de l'économie de subsistance. Aussi pratiquent-ils la pêche, la chasse, la cueillette et le ramassage.

Les Basuku pratiquent aussi la pêche et la chasse. C'est depuis 1970, que les Basuku, surtout ceux du territoire de Feshi ont commencé à élever des vaches dont l'impact sur les conditions sociales et économiques est visible. Mais malheureusement à ce jour, les vaches dans la province du Kwango et du Kwilu ont subi une grande perte à cause de l'épidémie

Ainsi que l'attestent la plupart des études consacrées à l'ancien district du Kwango, l'essentiel de l'économie y est agricole. Les principales cultures sont les maïs, le manioc, la courge, les arachides etc. La chasse, l'élevage, la pêche et la pisciculture restent les activités complémentaires à l'agriculture. Mais, cette agriculture est de subsistance.

Deux grandes saisons : la saison des pluies et la saison sèche déterminent l'alternance des activités de subsistance. Ces activités sont attribuées aux hommes et aux femmes selon la division du travail. Culture de manioc en saison des pluies, pour les femmes ; Grandes chasses au feu de brousse en saison sèche pour les hommes.

La cueillette.

Réservée, surtout aux femmes, cette cueillette s'étale sur toute la durée de l'année et fournit d'innombrables espèces des fruits, de légumes, d'insectes et de chenilles. La récolte du vin de palme et des noix de kola, de même que celle du miel sauvage, trouvé au creux de certains arbres, est réservée aux hommes.

L'élevage domestique,

Dans chaque village, on élève les poules, les chèvres exceptionnellement les cochons, qui vivent en vagabondage et auxquels d'ailleurs on n'apporte peu des soins.

C'est depuis les années 1970 que s'y est développé un élevage bovin dans le territoire de Feshi dont l'importance sur les conditions sociales et économiques des populations est visible.(bien qu'aujourd'hui frappé par l'épidémie). Cependant l'élevage du petit bétail pratiqué depuis la nuit de temps y joue encore son rôle, d'autant plus que c'est grâce à lui qu'on peut encore y trouver des ovins ou de la volaille.

La chasse.

La chasse se pratique pendant les deux saisons. Les feux de brousse se font pendant la saison sèche et la chasse collective se pratiquent n'importe quel moment. Tout homme peut y participer, à condition d'en respecter les règles.

2. La perception de la stérilité en milieu Suku

Jules DUBOIS et Luc VAN DEN WIJNGARET (1972 :48) disent : « par ailleurs, les bantous cherchent à survivre dans leurs descendants pour qu'ainsi au moins leur idéal de vie terrestre intense se continue de quelque manière. Voilà pourquoi le fait de mourir sans laisser les enfants est considéré comme le plus grand des malheurs. Celui qui meurt dans la vieillesse et dont la descendance continue à se multiplier sur cette terre, ne meurt pas, disent les bantous, il s'endort pour se réveiller dans l'au-delà d'où il pourra renouer avec ses

descendants et continuer à bénéficier des avantages du renforcement de la vie de la communauté ». Les Suku étant des bantous, ne s'écartent pas de cette croyance.

Pour ceux croient aux Ecritures Saintes, il est dit dans Génèse 1, 27 « Soyez féconds, multipliez-vous remplissez la terre ». C'est dans cette même optique que s'inscrit la sacralité de la vie, qui est particulièrement vénérée dans la culture suku. Aussi cette culture confère-t-elle à la femme, porteuse et donneuse de la vie, un statut social valorisant et irremplaçable de par sa vocation de mère. Elle est de ce fait considérée comme le pilier de la famille et de la société.

Chez les Suku comme partout en Afrique, l'enfant, loin de constituer une menace ou une cause de pauvreté est plutôt considéré comme une richesse, une bénédiction, le bien le plus précieux et le symbole de la perpétuation des générations. Ainsi chez les Suku de Meni Kongo, il existe des slogans pour exprimer ce statut valorisant de l'enfant comme par exemple :

« Mwana kimvwama » qui signifie « l'enfant est une richesse »

Malgré les profondes mutations socioculturelles qu'a connues l'Afrique au cours des dernières décennies, ces valeurs natalistes sont restées fortement ancrées dans la mentalité des femmes et des familles suku. C'est ce qui explique le taux relativement élevé de nombre d'enfants dans les familles suku.

Tenter limiter le nombre d'enfants est mal perçu surtout par l'oncle du clan. Il arrive parfois qu'on exige des amendes (en nature et en espèce) au mari qui tente limiter le nombre d'enfants. C'est ce que les Suku

traduisent par les termes « Kuhonda kanda » ce qu'on peut traduire par « diminuer le potentiel vital du clan ». La femme doit mettre au monde jusqu'à la ménopause. Les enfants qui naîtront ne sont pas uniquement pour leurs parents, ils sont membres du clan.

Un proverbe africain dit : « l'enfant qui est dans le sein de sa mère appartient à celle-ci, une fois dehors, il devient membre de la famille, enfant de toute la société ». C'est pourquoi chez les Suku, quand un couple a beaucoup d'enfants et qu'il n'a pas de moyens pour les élever, on partage cette charge entre les membres du clan qui ont de moyens, même eux aussi ont des familles nombreuses, peu importe, à condition que la solidarité clanique domine sur les intérêts individuels.

D'autre part, c'est pourquoi le planning familial est un simple slogan chez les Suku. Si vous limitez les naissances et que vous avez de moyens, tout le monde qui a beaucoup d'enfants dira, allez-y chez tel ou tel autre qui a de moyens mais qui n'a pas d'enfants. Même si tous les enfants ont grandi et sont partis chacun chez soi, si vous avez de moyens, le clan cherchera toujours à vous surcharger, Surtout que vous êtes l'oncle de la famille. Ceci peut être aussi constaté avec les testaments que les morts laissent en faveur de leurs enfants. A la mort, tous les biens laissés par le défunt deviennent des biens claniques. Les Suku diront, « votre père ne s'est pas engendré, s'il était devenu ce qu'il était, c'est grâce à l'effort de tous les membres du clan : sa scolarité, sa santé, le mariage de sa mère et son père, voire la fécondité du couple ; est l'effort de tous les membres du clan. »

C'est pourquoi parfois l'intervention de l'Etat est nul et les biens du défunt sont partagés sans tenir compte du testament, les enfants craignant parfois la sorcellerie.

Donc, de plus en milieu suku, la stérilité est considérée comme une malédiction. Et une femme stérile est une catastrophe pour la famille et pour tout le village. la femme suku n'est valorisée que par son rôle de reproductrice.

Les enfants comme richesse

Très souvent, les enfants en milieu suku sont considérés comme une richesse. Comme nous l'avons dit dans le premier chapitre, les Suku vivent de la cueillette, de la chasse, de la pêche, du ramassage. Pour avoir davantage des produits de toutes ces activités, il faut avoir une main-d'œuvre abondante. Et les enfants constituent cette main-d'œuvre. Une famille nombreuse lors de ramassage des chenilles par exemple, aura une bonne quantité que celle qui n'a pas beaucoup d'enfants.

Cet intérêt économique est favorable pour les familles nombreuses. chez les Suku, lorsque la femme mariée ne met pas au monde, la première question qu'on doit se poser est celle de savoir si l'on est en ordre avec l'oncle. Parce que c'est à partir de « Nkombwa nsiku », que l'oncle doit prononcer des paroles bienveillantes à sa nièce : « wenda wa buta nsuki ye nzala ». ce la signifie que va et devient mère d'une famille nombreuse. Lorsque l'oncle murmure à cause de son dû, cela aura de l'impact négatif sur la fécondité de sa nièce.

Chez les Suku, quand une femme mariée ne met pas au monde et qu'il y a un membre de famille qui est un grand chasseur, un grand

cultivateur ou un grand pêcheur, on dira que "nzemba ba mutekaya", donc, sa fécondité est sacrifiée. Ainsi, le conseil de la famille décidera de consulter un devin. Pour découvrir la cause de cette infécondité.

Si ce cas perdure, le mari sera obligé de retourner sa femme auprès de son oncle car un proverbe suku dit : « kayiba, kaloka, muvutula kuna lemba katuka », ce qu'on peut traduire en ces termes, en cas de circonstances graves, retourne la femme auprès de son oncle.

Mais aujourd'hui, avec le christianisme, ce phénomène tend à s'atténuer. La femme qu'elle soit stérile ou pas, c'est la volonté de Dieu. C'est lui qui donne et retire, c'est lui qui est la source de la fécondité.

Toutefois, chez les Suku la stérilité est mal perçue, car elle constitue une perte pour la communauté. La stérilité est considérée comme un grand malheur et la femme stérile est considérée comme une personne maudite.

3. La place de la femme stérile dans le clan et dans sa belle-famille

La sexualité faisant d'un africain une personne accomplie c'est-à-dire, un être capable de perpétuer la vie des ancêtres fondateurs du lignage ; être un homme à part entière signifie qu'il a acquis la qualité suprême de la force : donner la vie. Si bien que l'impuissance sexuelle de l'homme n'est pas tellement considérée. L'homme, à qui la société africaine reconnaît la qualité de chef de famille, celui sur qui repose le pouvoir de perpétuer son lignage, ne peut en aucun cas être la cause de l'infertilité de son couple selon les conceptions. Raison pour laquelle, celle qui est tenue pour responsable de ce malheur est la

femme. Laquelle est elle-même reconnue en tant que telle par sa capacité à procréer. Etant à la base de la destruction de nombreux mariages, l'infertilité dans le couple est un véritable fardeau pour la femme que l'opinion étiquette comme stérile.

En cas de stérilité, les hommes trouvent toujours un alibi des hommes : « J'ai déjà eu des enfants d'une autre union, le problème ne peut pas venir de moi ». Car il y a également cette autre catégorie d'hommes qui estime ne pas avoir de problèmes de fertilité puisqu'ils ont eu des enfants d'une autre union avant de rencontrer celle avec qui ils font ménage. De ce fait, lorsque ces derniers s'unissent à des femmes et qu'un enfant tarde à venir, ils rejettent très vite la faute sur leur compagne en brandissant comme argument : « Le problème ne vient pas de moi puisque j'ai déjà eu des enfants. C'est elle qui a un problème pour prendre une grossesse, pas moi ! ».

Dans ces cas-là, cette dernière commence à douter d'elle-même. Devenue la risée de son entourage, la recherche de remèdes contre ce mal apparent qui la ronge devient imminente. Elle se hâte donc chez les tradipraticiens qui soignent avec les plantes médicinales. Désespérées, ces dernières se baladent de tradipraticiens en tradipraticiens, de féticheurs en féticheurs. Si un couple n'arrive pas à procréer, c'est la femme qui a un problème. Avec l'évolution de la société, quelques-unes se rendent en premier chez le spécialiste. Ainsi, gare à celle qui osera demander à son époux de faire des tests à son tour afin d'établir un bon diagnostic.

Chez les Suku, l'on ne se marie pas uniquement pour partager les joies et les peines de son conjoint mais surtout pour avoir des enfants. De

ce fait, la procréation est considérée comme l'objectif premier du mariage, son socle. Vous demandez à un Suku « Pourquoi veux-tu te marier ? », il vous répondra tout de suite : « *Parce que je veux fonder une famille et avoir des enfants.* » La réussite d'un homme est donc d'avoir une femme qui lui donne beaucoup d'enfants. Les hommes dans leur généralité se marient le plus souvent pour avoir des enfants. Même si les femmes également le désirent, les hommes encore plus. Au point où devenir mère pour une épouse lui permet de renforcer sa position sociale vis-à-vis de son mari et de la communauté. Que se passe-t-il chez les Suku lorsqu'après deux à trois années de mariage, un couple n'arrive toujours pas à avoir des enfants ?

Quand l'enfant vient à manquer dans un couple, la femme est celle qui est tenue pour responsable de la stérilité de ce couple par son mari, sa belle-famille et son entourage. Sa belle-famille qui lui était douce et tendre devient son bourreau. La belle-famille qui parfois au début de l'union était clémente envers sa bru devient son ennemie jurée, sa principale antagoniste. En plus de la malmenier, cette belle-famille se démène pour séparer le couple et trouver une autre femme à son fils, une qui pourra lui faire des enfants. Ce conflit va jusqu'à créer une tension entre le fils et sa famille si ce dernier venait à s'opposer à divorcer de sa femme.

Mais l'africain étant naturellement très attaché à sa famille génitrice finit le plus souvent par se plier à la demande de ses parents et à se prendre une autre femme. Quelques rares fois, acculée par sa belle-famille, la femme préfère se retirer du ménage pour ne pas être la cause de la désunion entre son mari et sa belle-famille.

Commencent à naître chez cette dernière des attitudes qui auparavant n'avaient jamais fait surface : les belles-sœurs et la belle-mère

deviennent violentes. On passe donc de la stérilité physique, à une stérilité psychique. L'opinion dont plus de la moitié de la population, y compris celles qui se trouvent être des intellectuelles, incriminent la femme d'être à la base de l'infertilité du couple. Rares sont ceux et celles qui à l'heure actuelle appréhenderont ce type de situation autrement.

Les enfants qui sont nés des familles chrétiennes prennent le nom de leur père. Celui qui engendre pérennise son nom. Ceux qui ont des femmes stériles ne participent pas à cette pérennisation. Or, chez les Africains le nom traduit l'être, il est l'expression verbale de la parole. C'est pourquoi il est déconseillé chez les Suku de donner à un enfant un nom malveillant.

4. Le traitement de la stér

5. ilité chez les Suku

Le recours aux tradithérapeutes par les femmes ayant des difficultés à avoir des enfants se justifie par la culturalisation de la procréation en Afrique Noire : il est attendu qu'une femme mariée puisse avoir des enfants, car cela lui permet d'accéder au statut valorisé d'épouse et de mère (Droz, 2003). La procréation est rendue indispensable dans ce parcours matrimonial et peut faire l'objet de prières, de rites et de soins préventifs. Cette attitude est aussi justifiée par la représentation sociale qui fait de l'enfant une récompense accordée par les ancêtres aux parents, en témoignage de leur satisfaction (Herbaut et Wallet, 1996). Chez les *Wolof*, la stérilité (qui renvoie à une infirmité grave) nie la féminité, rompt le cycle de la vie et expose celle qui en souffre à des railleries dans le voisinage (Ndiaye, 2009). Dès lors, les femmes mariées qui n'ont pas réussi à enfanter risquent de vivre une

souffrance allant du plus intime au plus social. Parce qu'elle est particulièrement stigmatisante, cette situation amène donc les couples à recourir à l'ensemble des alternatives qui se présentent à eux. Le recours à la médecine traditionnelle est lié à la représentation sociale faisant de l'incapacité de procréation un malheur attribué soit au mauvais sort jeté par les co-épouses ou les parents, soit à la possession de la femme par des génies maléfiques qu'on doit chasser par exorcisme.

En Afrique, lorsqu'un couple se marie ou décide de vivre ensemble, on attend que le fruit de cet amour soit "concrétisé" par l'arrivée d'un enfant. Cela n'est d'ailleurs pas propre aux pays africains, cela est aussi valable en France avec le fameux "c'est pour quand?". Et quand ce "divin enfant" n'arrive pas, cela peut prendre des tournures dramatiques et aboutir à des divorces.

L'Afrique. D'autre part, le continent noir est en pleine évolution. L'urbanisation, l'éclatement des cadres traditionnels, modifient profondément le contexte matériel dans lequel vivait l'homme d'Afrique, mais encore plus son contexte idéologique, cet univers de significations et de symboles où il se mouvait à l'aise, et qui pour son fils devient une énigme, un rébus indéchiffrable. La mentalité, les méthodes éducatives et par le fait même la psychologie de l'enfant africain, se trouvent en pleine transformation. Mais malgré tous les facteurs de changement et d'acculturation, essentiel demeurera.

En cas de stérilité, la femme informera premièrement sa mère ou ses sœurs. Une fois le papa informé, il s'organisera un conseil de famille, avec en tête l'oncle de famille (qui est sensé auteur de la fécondité) et décidera de consulter un tradipraticien. En cette matière, ce sont des femmes qui traitent souvent la stérilité.

L'anamnèse

Avant de procéder le traitement, le tradipraticien exigera un « nsambu », c'est un symbole qui peut être une petite somme d'argent ou un bien en nature. Mais le plus souvent on exige une poule, une pièce d'étoffe, une somme d'argent, un couteau et une marmite. C'est ce qui permettra au tradipraticien d'aller en brousse ou en forêt pour chercher les plantes médicinales. Ces symboles sont aussi pour renforcer la puissance des médicaments.

Si l'on doit revenir à l'anamnèse, le tradipraticien doit demander à la patiente ce qui lui est arrivé. Est-ce qu'elle est infertile ou stérile ? parce qu'une femme peut avoir déjà mis au monde et à la suite connaître la stérilité, ça c'est l'infécondité. Mais la stérilité est l'absence totale de concevoir. Ensuite suivra le diagnostic

Le diagnostic

Pour le diagnostic, le tradipraticien palpera la partie intime de la femme. S'il remarque des tâches jaunâtres, alors il dira que c'est le « nioka nkawu ».

Celle-ci est une forme de maladie génitale propre aux femmes. Si la maladie est depistée, viendra le traitement

6. Le traitement de la stérilité féminine

7. Plusieurs recettes interviennent dans le traitement de la stérilité féminine :

| produit | ordre | Parties utilisée | Mode de préparation | Mode d'emploi |
|---------------------------------|----------|---------------------|------------------------|-----------------------------|
| Mukawu nseki | végétale | feuille | | Voie rectale |
| Mumfungwa | végétale | racine | | Voie rectale |
| Nsombi za mukuku | animale | - | - | « musita », voie buccale |
| Madia ma nsombi za mokuku | végétale | - | | « musita », buccale |
| Munkoki bseki | végétale | racine | | Voie rectale |
| Busisi « ntandua tadi » | végétale | feuille | pilé | Voie vaginale |

Conclusion

Notre réflexion a été axée sur la stérilité chez les Suku. Le constat fait est que la stérilité est perçue comme un plus grand des malheurs chez les Suku, et est à la base de plusieurs maux dont souffrent les couples à Kinshasa, du fait que chez les Africains en général et chez les Suku en particulier, le but ultime du mariage est la procréation. Un couple

sans enfant est perçu comme mort dans tous les sens, du fait que c'est à travers les enfants que la descendance est pérennisée et les liens familiaux renforcés. Pour comprendre la manière dont les Suku considèrent la stérilité féminine, nous nous sommes posée les questions de savoir, Comment les Suku perçoivent-ils la stérilité de la femme ? Quelles sont les conséquences de la stérilité sur les rapports époux-épouse ainsi que les rapports épouse et belle-famille ? Comment peut-on soigner la stérilité ?

À ces questions nous avons dit que Chez les Suku, la stérilité est perçue pour le clan comme une entrave à la pérennité de la descendance. Le but du mariage étant la procréation, l'époux et la belle-famille semblent ne pas être honorés suite à la stérilité de la femme. C'est pourquoi, que les causes soient naturelles ou surnaturelles, l'on cherchera à soigner la femme stérile pour le bien-être de l'époux, de sa belle-famille. Les Suku considèrent la stérilité féminine comme une grande perte pour le clan.

Après les données collectées sur le terrain nous sommes parvenue à confirmer notre thèse selon laquelle, pour les Suku, la stérilité est mal perçue. La femme stérile est stigmatisée surtout par sa belle-famille. Et pour traiter la stérilité, les Suku recourent à la médecine traditionnelle.

RELECTURE POLITOLOGIQUE ET LEÇONS À TIRER DE LA DEMOCRATIE ET L'EXERCICE DU POUVOIR AU SEIN DE LA COMMUNAUTE TRADITIONNELLE KONGO

MAVUNGU WOLA Éleuthère

Résumé

La République Démocratique du Congo possède un passé historique à la fois long, émouvant, intéressant et très riche en leçon pour les générations présentes et futures. Jadis constituée en une constellation d'empires et de royaumes précoloniaux, le pays a bien sur hérité de leurs actifs. C'est le cas notamment du royaume Kongo.

Au cours de cette analyse nous avons estimé utile de tourner le regard vers la tradition démocratique africaine avec un accent particulier sur la pratique de la démocratie et l'exercice du pouvoir en communauté traditionnel Kongo et d'y tirer des leçons nécessaires pouvant nous servir de modèle en vue de bâtir une société verticalement démocratique.

Introduction

La démocratie a difficile à s'enraciner en terre africaine. Il se pose un problème d'inculturation de la culture démocratique.²² Un grand nombre de pays africains ont volontairement ou non, rejeté le modèle démocratique de l'occident.

²² Jean-Pierre LOTOY ILANGO-BANGA., *Apprendre la Science Politique pour comprendre la Politique*, Kinshasa, Edition Laecopol, 2017, p.145

Des greffes des normes étrangères² dans les systèmes et régimes politiques africains semblent avoir une incidence moins heureuse sur les institutions nationales. Que faire ? Doit-on réinventer la démocratie ou l'abandonner en faveur des dictatures républicaines ?

La problématique de la démocratie en Afrique rencontre, l'une des perspectives pertinentes. Les indépendances africaines réclamées face à l'ethnocratie européenne ont abouti à des dictatures républicaines, les unes aussi atypiques que les autres, sous les différentes étiquettes de « progressistes » ou de « libérateurs ». Et même si certains réclament une démocratie propre à l'Afrique et même si d'autres crient à l'inadaptabilité de la démocratie en Afrique, les masses africaines étant ouvertes aux questions qui les concernent, la démocratie est inévitable³

Aujourd'hui, démocratie et exercice du pouvoir constituent un sujet d'actualité et une grande problématique tant pour les chercheurs que par le peuple. Depuis la création de l'Etat Indépendant du Congo (EIC) jusqu'aujourd'hui, République Démocratique du Congo (RDC), en passant par le Congo-Belge et le Zaïre, le peuple congolais n'a pas encore développé une culture démocratique solide et stable.

Il est évident que « les vestiges de l'ancienne bureaucratie n'ont pas tout à fait disparu dans le fonctionnement des structures politiques modernes, des réaménagements s'imposent.

C'est pourquoi, notre démarche consiste à puiser, dans les riches traditions africaines en général et Kongo en particulier, les valeurs positives et démocratiques susceptibles d'imprimer une véritable culture démocratique dans les sociétés moderne. Ces valeurs, nous

semble, n'ont pas été intégrées dans le fonctionnement des structures de nos « États modernes ».

1. Notions et traits fondamentaux de la démocratie

1.1. Sens et signification de la démocratie

Des origines lointaines (égyptienne et grecque) jusqu'à son adoption par l'occident, la démocratie a toujours été considérée comme un système politique dans lequel le peuple est souverain. Dans ce système politique, le pouvoir ne vient ni de Dieu, ni des dirigeants eux-mêmes, ni des ancêtres, mais du peuple.

Alain Touraine²³ note que la démocratie consiste à faire vivre dans la même nation, des individus et des groupes différents (et mêmes opposés) ; à combiner unité et diversité pour inventer un avenir qui soit à la fois particulier et unique, construit autour des principes universels que sont la rationalité et le respect de la liberté et de l'égalité en droit des sujets humains.

La démocratie est aussi considérée comme « la participation du plus grand nombre d'individus à l'action publique ».²⁴

Le Révérend Jacques MARION,²⁵ estime que la démocratie est la seule institution qui assume le fragile équilibre entre l'intérêt général et l'intérêt individuel, recherché par la plupart des

²³ Alain TOURAINE, *Qu'est-ce que la démocratie*, Paris, éd Fayard, 1994, p.236

²⁴ Jean KUDADA, *Les préalables d'une démocratie en Afrique noire, esquisse de philosophie économique*, Paris, éd. La harmattan, 2007, p.65

²⁵ Jacques Marion, *Discours d'ouverture au séminaire sur « religion et paix sociale » in religion et paix sociale*, IFEP, et FIPM, Kinshasa, 1997, pp.25-30

constructeurs politiques. Seules les institutions démocratiques semblent garantir au mieux cet équilibre de paix sociale.

La démocratie engendre donc des valeurs et des aspirations nobles parmi lesquelles le respect de la vie, la liberté, la justice, la solidarité, la coopération, la tolérance, l'égalité, la participation, etc.

Dans cette optique, la démocratie perd donc sa substance si elle ne conduit pas au bien-être collectif.

1.1. Traits fondamentaux de la démocratie

Pour que la démocratie, pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple soit effectivement fondée sur les consentements des gouvernés et soit le reflet d'une réflexion et d'une décision populaires, il faut qu'un certain nombre d'institutions soit créé à cet effet.

La connaissance de ces institutions et mécanismes nous aidera à mieux saisir la pratique démocratique dans les sociétés traditionnelles africaines.

Ainsi, toute forme de gouvernement qui se réclame de la démocratie devra comprendre certains éléments dont les plus importants nous semblent être :

- a) La détention de la souveraineté par le peuple, qui peut la déléguer ;
- b) L'exercice de cette souveraineté par le peuple par voie électorale.
- c) La discussion libre, ouverte et populaire au sein de l'assemblée législative élue ;
- d) Le respect des libertés civiles : liberté de parole, de la presse, de la réunion ;
- e) Le droit à la différence : l'existence d'une opposition constructive, reconnue et acceptée ;

- f) La liberté politique pluralisme idéologique, multipartisme ;
- g) Le respect de la décision majoritaire
- h) L'existence des groupes de pression, des mouvements citoyens et d'une constitution écrite ou non écrite ;
- i) Le consensus (la réconciliation) : se mettre au tour d'une table, de discuter et trouver un accord sur une question de grande importance par toutes les parties prenantes »²⁶

La démocratie reste donc, le système idéal pour tout groupement humain, car elle assure un minimum de liberté à tout citoyen.

Le contenu de la démocratie tel qu'il vient d'être brièvement défini a toujours existé, à des degrés divers, dans toutes les sociétés humaines ; car il s'agit, pour l'homme, d'organiser ses rapports avec ses semblables et d'y souscrire librement.

L'Afrique noire n'a donc pas été épargnée du courant démocratique, même si les principes démocratiques les plus élémentaires n'étaient intégrés par les régimes autocratiques postcoloniaux.

2. La culture démocratique dans les sociétés traditionnelles africaines

De prime à bord, lorsqu'on analyse la question de la démocratie par rapport à la tradition africaine, il convient d'éviter toute confusion entre ces deux concepts et les régimes politiques africains postcoloniaux. A l'exception de quelques cas rares et récents, ce sont de simples stratégies visant la confiscation de la souveraineté populaire.

²⁶ Jean MAKWALA, « Démocratie et paix dans la société traditionnelle Kongo » *in processus démocratique en Afrique : « Impact et perspectives ? »* (avril 2004), pp.60-78

2.1. La tradition africaine

Il s'agit, ici, d'aborder la tradition dans le contexte africain. La tradition ne représente rien d'autre que les modalités d'interactions sociales admises par une communauté donnée, à un moment donné, en fonction de sa conception du monde et de ses expériences historiques ; modalités qui lui fournissent un grand nombre de possibilités, parmi lesquelles le système de valeurs choisi, jugé particulièrement utile. Il s'ensuit que la tradition n'est pas statique.²⁷

Cette tradition incarne le patrimoine culturel de l'Afrique ; il s'agit principalement, les langues, les religions, les systèmes de pensée, les littératures, les institutions sociales et politiques.

Parmi les traditions politiques africaines, il y a le partage du pouvoir avec le peuple, la consultation du peuple par le chef de la prise d'une décision importante, la pratique de la palabre avant d'entreprendre une action intéressant tout le peuple, la décentralisation du pouvoir, l'encadrement administratif et politique²⁸.

Ainsi la tradition n'est ni un fossile, ni de l'immobilisme, ni un objet de mise ; elle n'est pas non plus un code immuable. Les traditions africaines s'enracinent dans le passé, inspirent le présent et préparent l'avenir.²⁹ Les traditions africaines demeurent vivantes et continuent à se développer.

²⁷ AKINJOGBE, I.A, réflexion à partir de l'expérience du Nigeria, in tradition et développement dans l'Afrique d'aujourd'hui, P.U.F, Paris, 1990, p.95

²⁸ Isidore AKINJOGBE « Réflexion à partir de l'expérience du Nigéria », in tradition et développement dans l'Afrique d'aujourd'hui, PUF, Paris, 1990, pp95-104

²⁹ Alexandre ADANDE, « tradition et développement au Bénin », loc. cit, pp104-115

2.2. Les régimes postcoloniaux

Ce sont des régimes autocratiques, à partis uniques pour la plupart, qui ont littéralement vidé la tradition démocratique africaine de sa substance.

Depuis la nuit de temps, des indépendances à nos jours, le pouvoir personnel et la dictature ont été de gros obstacles à la relances du développement de l'Afrique. Comme l'esclavage et comme la colonisation, l'autocratie en Afrique et, partout ailleurs, a pour fondement l'intérêt, l'intérêt d'une personne et l'intérêt d'une minorité au détriment de celui de l'ensemble de la communauté.³⁰

Il importe donc, de réhabiliter les valeurs traditionnelles de démocratie si nous voulons bâtir aujourd'hui des régimes politiques vraiment démocratiques et vraiment africains.

2.3. Les valeurs démocratiques traditionnelles

Nous parlons ici, des valeurs démocratiques que nos traditions ont jalousement conservées et qui sont constamment adaptées et réajustées car, elles ne sont pas très différentes des valeurs qu'on rencontre dans une démocratie digne de ce nom. Nous citons à l'occurrence³¹ : *la palabre, le dialogue, le consensus, la réconciliation, le droit à la vie, le droit au travail, le droit à fonder une famille, le droit de participation à la vie économique, culturelle et politique, le droit de penser et d'avoir une opinion personnelle.*

³⁰ Dogbe, Y.E., lettre ouverte aux pauvres d'Afrique, suivi de participation populaire et développement, éd. AKPAGNON, Nimes, 1983, p.17

³¹ Jean MAKWALA, Op. Cit, p.16

« La palabre africaine est un véritable système de gouvernement conduisant à une certaine forme de démocratie, la démocratie directe, symbolisée de nos jours par l'arbre à palabre où l'arbre formait une sorte d'agora naturelle à la gérontocratie, aux chefs et grands dignitaires de la nation réunis en conseil devant le peuple entier »³²

Ces valeurs et droits n'ont jamais été mis en question. Ils étaient des pratiques tout à fait normales ; car « l'esprit de la démocratie » s'est toujours imposé sans ambiguïté dans nos sociétés traditionnelles.

La richesse de la tradition africaine est telle qu'elle peut contribuer à l'édification, dans nos États africains modernes, des régimes politiques susceptibles d'impulser le progrès indispensable à une promotion humaine véritable.

Cela nous fait penser à l'ancien archevêque, Desmond TUTU, qui présida la commission « vérité et réconciliation », en Afrique du Sud. Cette commission, a-t-il écrit, était « nécessaire pour permettre aux Sud-Africains de tourner la page sur une base moralement acceptable et pour faire avancer la cause de la réconciliation »³³

Si douloureux qu'il ait été, le travail de cette commission a permis aux Sud-Africains de se réconcilier, et les conséquences ont été très positives. Dans les deux camps, les gens ont retrouvé le sentiment de leur dignité, et de nombreuses existences ont été transformées.

³³ Desmond TUTU, *God has a Dream : a Vision of Hope for our Time* (Dieu a un rêve : une vision d'espoir pour notre temps), Pretoria Doubleday, 2004, p.256

La tradition africaine renferme donc de nombreuses pratiques démocratiques qui favorisent la participation des membres d'une communauté à l'exercice du pouvoir.

3. La démocratie l'exercice du pouvoir chez le peuple Kongo

L'opinion reconnaît au peuple Kongo comme un peuple pacifique, dynamique, hospitalier et stable. Cela est dû au fait que depuis l'ancien Royaume Kongo jusqu'à ce jour, ce peuple a vécu un certain idéal démocratique et a toujours sauvegardé la paix à travers ses institutions politiques et son organisation sociale.

Certes, à l'époque de l'ancien Royaume Kongo, ce peuple a connu des troubles sociaux et politiques à certaines périodes ; aussi, les controverses ne manquent pas dans les clans où se manifestent cette démocratie, et ce pouvoir. Néanmoins, l'idéal démocratique et ses corollaires l'exercice du pouvoir et la paix sont conservés par et à travers ses œuvres spirituelles, intellectuelles, culturelles et matérielles.

3.1. Une communauté purement démocratique

En communauté Kongo le pouvoir est un instrument pour garantir les droits des membres et promouvoir les valeurs démocratiques. Ce sont par exemple : les droits politiques, le droit de propriété, les droits civils et les droits à la justice, le droit à la vie, le droit d'association, l'hospitalité, etc.

Hormis certains chefs de clans qui ont adopté les antivaleurs des politiques modernes, ces droits-là sont garantis et aucun Mukongo ne peut affirmer le contraire.

Ainsi, la partialité, l'impunité et la corruption étaient quasiment inexistantes dans la société (traditionnelle) Kongo. Car les condamnées étaient *rééduqués* et *réinsérés* dans la société. Cette façon de lutter et de prévenir les abus (dérapages) dans l'appareil judiciaire montre suffisamment qu'il existe une démocratie chez le peuple Kongo.

D'autres parts, l'hospitalité est l'une de grandes valeurs traditionnelles africaines. L'autre, venu d'ailleurs, doit être accueilli, comme un frère. En communauté Kongo, l'identification de l'individu se fait, au nom sacré des ancêtres, par son appartenance à la fois au clan de sa mère... au clan de son père... et au clan de son grand-père paternel. Au sein de tous ces espaces, l'hospitalité est tout autant automatique qu'obligatoire, de même que la solidarité de tous les membres de la grande famille. Tout individu s'ouvre à l'autre... parce que l'autre est toujours un « mutu ngana », une « personne d'autrui », cet autrui ultime étant le créateur de la terre et des êtres humains.³⁴

De tout ce qui précède, nous pouvons affirmer que si les membres de la communauté Kongo arrivent à jouir de ces droits, c'est que les chefs que le peuple se choisissait avaient un idéal de démocratie

3.2. L'exercice du pouvoir

Le pouvoir politique est partagé et exercé par l'ensemble des membres de la communauté car la survie du groupe en dépend.

³⁴ Elie NGOMA BINDA, « Sur la question migratoire le courage d'accueillir l'étranger ou le défi d'une éthique de l'hospitalité universelle », in Congo Afrique, n°520, (décembre 2017), pp981-992

3.2.1. L'exercice du pouvoir dans l'ancien royaume du Kongo

L'ancien royaume Kongo fut un vaste « État fédéral » composé de deux catégories de territoires : une part le royaume proprement dit et d'autre part les « états vassaux » ou clients.³⁵ Dans l'une ou l'autre catégorie de territoire, le pouvoir de gouverner s'exerçait à quatre niveaux : le village, le district, la province et le royaume.

Au sein de ces entités territoriales deux modes de désignations étaient plus utilisés, dans le choix de dirigeants, « l'élection » et « la nomination ». On observe également dans l'exercice du pouvoir les efforts pour limiter le pouvoir des dirigeants, soit par : a) **séparation de pouvoir** : le roi élu était béni et installé sur le trône par un autre pouvoir, le pouvoir religieux détenu par Ne Nsaku ; soit par b) **contre poids de pouvoir** : le roi devait obligatoirement être entouré des conseillers dans les différents domaines de l'exercice du pouvoir.

Par ailleurs, la formation des dirigeants, l'initiation au sein des sociétés secrètes ou discrètes que recevaient les jeunes gens (les futurs chefs), a permis au peuple Kongo de sauvegarder l'idéal démocratique et la paix. Voilà pourquoi, les dirigeants Ne Kongo, à tous les niveaux du pouvoir traditionnel, ont toujours œuvré pour le bien commun. Le peuple Kongo est convaincu que l'exercice du pouvoir ne peut pas être laissé entre les mains des personnes inexpérimentées.

³⁵ Jean MAKWALA, Op. Cit. p.19

3.2.2. L'exercice du pouvoir dans le clan

Parlant du clan, le père Van Wing note que « le clan est la parenté essentielle et fondamentale, celle qui domine et ordonne toutes les relations de nos Bakongo avec leurs semblables et entre eux.³⁶

Le clan est le cadre idéal pour le peuple Kongo et c'est là que l'on pratique la démocratie au quotidien et où l'on vit la paix.

Au sein de chaque clan, le choix du chef de clan se réglait de deux manières :

- a) Par désignation : en cas de décès du chef, la succession ne posait pas beaucoup de problèmes, le chef avant sa mort donnait déjà des indications suffisantes sur la personne qui a sa préférence ;
- b) Par consensus : les chefs de lignages (les notables) qui composent le clan se mettaient d'accord sur le choix du futur chef de clan.

Mais dans tous les cas, le choix se porte sur la personne qui réunit une certaine unanimité quant à sa compétences, son intelligence, sa moralité, sa modération. Pour cela, il doit être :

- 1) Maître de soi et de ses actes, sain d'esprit et de corps ;
- 2) Économe : autosuffisant sur le plan alimentaire ; car il a le devoir d'accueillir les membres de son clan et les visiteurs, les nourrir et les loger, au besoin ;
- 3) Calme : le chef ne peut pas se fâcher contre son peuple, car sa colère peut provoquer le malheur dans le clan ;
- 4) Sage : étant lié aux ancêtres par le pouvoir qu'il exerce, le chef garantit la vérité et la justice au cours des palabres ; il achemine le

³⁶ Van WING, *Etudes Bakongo, sociologie-religion et magie*, Bruxelles, éd descellée de Brouwer, 1959, p182

groupe vers le consensus social qui incarne cette vérité et cette justice ;

- 5) Ouvert dans l'exercice du pouvoir : le chef du clan n'est pas le maître tout puissant qui impose ses décisions ; bien au contraire, il consulte ses conseillers et recueille leurs avis.

Une fois choisi, ce chef de clan est intronisé par le conseil des notables. Il est le représentant des ancêtres, l'intermédiaire entre ceux-ci et les membres du clan ; il est le garant de la tradition et assure la sécurité du clan et des membres individuellement.³⁷

À ce niveau, l'exercice du pouvoir est entouré des garde-fous à trois dimensions :

- Les ancêtres, qui sont constamment invoqués pour bien inspirer le chef dans l'exécution de ses responsabilités, il doit donc se surveiller afin de ne pas encourir la sanction de ceux-ci.
- Les notables, ont pour mission première d'être les conseillers du chef et jouissant d'une certaine immunité, ils peuvent tout dire au chef qui doit les écouter, sans les humilier, ni les blâmer.
- Les corps sociaux, ce sont des femmes, des vieux sages, des sorciers positifs, des guerriers, des artisans, des illuminés, etc. dont les avis sont souvent sollicités par le chef.

Ainsi, le pouvoir permet au chef de dialoguer, de réconcilier, de conserver, d'instruire, de former et de socialiser. Donc, le pouvoir chez le peuple Kongo n'est pas considéré comme un outil de domination mais comme une charge assumée avec les autres, pour l'intérêt du

³⁷ Jean MAKWALA, Op, cit p.20

groupe, pour la paix sociale, l'harmonie et l'ordre, bref pour assurer le bien-être collectif l'objet même de la démocratie.

Il est donc difficile d'être dictateur dans la société Kongo.

3.3. Les instruments de maintien et de sauvegarde de la paix

L'exercice du pouvoir dans l'intérêt général et le respect des droits de l'homme tels que nous venons de les examiner constituent déjà des instruments efficaces de maintien et de sauvegarde de la paix. Mais il y en a d'autres qui viennent en appui notamment : la sagesse Kongo, le système clanique, etc.

3.3.1. La sagesse Kongo

Cette sagesse s'exprime dans les proverbes, les légendes, les chants et les récits qui réglementent la vie du Mukongo dans ses rapports avec les autres et dans tous les domaines. Elle est donc centrée sur Dieu, sur l'homme, sur l'animal et sur la nature. À titre illustratif, nous donnons trois proverbes portant sur la solidarité, le respect de l'union conjugale et sur l'impartialité.

- **Sur la solidarité** : « Nsinga kanda wumbendanga kasi vo wu zenganangako » « La ficelle de la famille peut s'amincir à l'infini, mais ne se rompt jamais » ce qui veut dire : quelles qu'en soient les difficultés, la famille doit rester unie »
- **Sur le respect de l'union conjugale** : « Nkanda tsesi wu vuandi langa batu bole ko » « On ne s'assied pas à deux sur la peau de la gazelle » cela veut dire que deux hommes ne peuvent pas épouser une même femme.
- **Sur l'impartialité (la justice)** : « N'fumu ka dianga ngulu ikutu ku mosi ko » « Les chefs ne mangent pas un cochon qui n'a qu'une

oreille » Ce qui veut dire que pour rendre une justice équitable, il faut écouter toutes les parties.

3.3.2. Le système clanique

Le système clanique Kongo est très original, il favorise les liens familiaux, la solidarité, la fraternité entre Bakongo des tribus et des pays différents³⁸. En effet, il y a un même nombre de clans dans toutes les tribus Kongo, seules les appellations varient d'une tribu à l'autre. Mais chaque clan a sa devise. Si un Mukongo de la République Démocratique du Congo veut rapidement trouver ou situer un autre Mukongo de l'Angola, du Gabon ou du Congo-Brazza, il lui suffira de donner le nom de son clan et sa devise. L'autre sera soit son frère, soit son oncle, soit son fils, soit son grand-père, soit sa tante, etc.

Dans ce cas, il est pratiquement difficile qu'il y ait des conflits intertribaux chez les Bakongo ; car, on rencontre partout ses frères et sœurs ; ses oncles et tantes ; ses cousins et cousines ; ses neuves et nièces, etc. donc, le système clanique Kongo est un véritable instrument de maintien et de sauvegarde de la paix.

De plus, hier comme aujourd'hui, les structures rurales Kongo (comme les villages indiens du reste), sont naturellement imprégnées de spiritualité et le rôle traditionnel joué par les notables, sont tellement présents dans les cultures des Bakongo que cette richesse contrebalance, voire neutralise le désordre.

CONCLUSION

La démocratie et l'exercice du pouvoir sont intimement liés et engendrent la paix lorsque leurs principes sont observés. La

³⁸ Van WINGI, Op. Cit, p.91

démocratie ne se maintient et ne se développe qu'avec des structures (institutions) appropriées et la culture citoyenne.

Cette démocratie devrait s'inspirer également de nos traditions. Pour cela, pour demeurer africaine, la démocratie, tout en restant ouverte aux valeurs universelles, devrait s'inspirer également des valeurs démocratiques de nos sociétés traditionnelles. Une démocratie qui devrait prendre en compte toutes les valeurs positives qui nous permettront de progresser d'une manière harmonieuse. L'expérience de la communauté traditionnelle Kongo nous a suffisamment fourni des exemples.

Par ailleurs, rétablir la démocratie en Afrique et la cultiver pleinement nous semble être la condition *sine qua non* de la relance efficace et dynamique de l'édification de nos états modernes. Pour y parvenir, les hommes politiques doivent renoncer à leurs conceptions archaïque et féodale du pouvoir. Tandis que nos populations doivent l'exiger et lutter avec bravoure et résistance pour qu'elle soit rétablie.

Car, la sève qui nourrit le fonctionnement de la démocratie et son corollaire, l'exercice du pouvoir ne vient, pas seulement des structures qui la soutiennent ou la matérialisent mais également du *cœur de l'homme*. Les aspects matériels ou extérieurs ne suffisent pas pour bâtir une vraie démocratie, celle-ci doit être soutenue par *l'âme du peuple qui* n'est rien d'autre que sa culture.

Il faut donc une intériorisation des valeurs démocratiques à tous les niveaux : individus, groupes, institutions qui puisse favoriser l'instauration d'une vraie démocratie, celle qui apporte aux citoyens libertés, dignité, justice sociale, paix, égalité, etc.

Nous sommes d'avis avec Samuel EBOUA³⁹ qui pense que l'Afrique du troisième millénaire a besoin d'hommes d'actions pénétrés de l'intérêt supérieur de l'État ; des hommes intègres, compétents, travailleurs, meneurs d'hommes, des hommes tolérants, rassembleurs, mais intraitables lorsqu'il s'agit de défendre l'intérêt général ; des hommes et des femmes qui n'aiment pas le pouvoir pour le pouvoir, mais pour qui ce dernier ne constitue qu'un instrument leur permettant de réaliser leur idéal au profit de la communauté nationale, et qui sont capables de s'en dessaisir dès lors que, pour une raison ou une autre ils estiment ne pas être à mesure de réaliser cet idéal.

« Nous nous devons à nous-mêmes (Africains) de faire quelque chose ; il en va de notre dignité et de notre propre respect ».

BIBLIOGRAPHIE

1. ADANDE, A.S, tradition et développement au Bénin, in tradition et développement dans l'Afrique d'aujourd'hui, P.U.F, Paris, 1990
2. AKINJGBE, I.A, « réflexion à partir de l'expérience du Nigeria, in tradition et développement dans l'Afrique d'aujourd'hui, P.U.F, Paris, 1990
3. BUCHAMAN, J, le problème des structures politiques en Afrique noire indépendante, S, d, s, L
4. DOGBE, Y.E., Lettre ouverte aux pauvres d'Afrique, suivi de participation populaire et développement, éd. AKPAGNON, Nimes, 1983
5. EBOUA, S., intégration sur l'Afrique noire, ed., l'Harmattan, Paris, 1999

³⁹ Samuel EBOUA, *Intégration sur l'Afrique noire*, Paris, la harmattan, 1999, p.177

6. KABUYA LUMUNA SANDO, C., Manuel de Sociologie Politique, PUK, Kinshasa, 2011
7. KUDADA, Jean de la Croix, les préalables d'une démocratie en Afrique noire : esquisse de philosophie, économique, éd, la Harmattan, Paris, 2007
8. LOTOY ILANGO-BANGA, JP., Apprendre la Science Politique pour comprendre la politique, Laecopol, Kinshasa, 2017
9. MAKION J., Discours d'ouverture au séminaire sur « religion et paix sociale » in religion et paix sociale, IFEP, et FIPM, Kinshasa, 1997
10. MAKWALA ma MAVAMBU, J., Démocratie et paix dans la société traditionnelle Kongo in processus démocratique en Afrique : « impact et perspectives ? » acte du colloque international, Cotonou, 11-14 avril 2004
11. MAKWALA ma MAVAMBU, J., Tradition, développement communautaire et participation populaire : une expérience de la démocratie à la base, in deuxième conférence des associations et institutions des sciences sociales et humaines de l'Afrique centrale, Kinshasa, 12-14 sept 1990, thème : « Quelle démocratie pour l'Afrique ? »
12. MALOLO KISIMBILA NDIA NSOKI, Sagesse kongo, éd., sagesse kongo, Kinshasa 1994
13. MUNCK, Jean (de), Kinkulu kia nsi éto a kongo, Hist de l'ancien royaume du kongo, diocèse de Matadi, 19971
14. NGAKOUTOU, T., Démocratie, liberté, droits de l'homme, in deuxième conférence des associations et institutions des sciences sociales et humaines, de l'Afrique centrale, Kinshasa, 12-14 sept 1990, thème : « Quelle démocratie pour l'Afrique ? »
15. NGOMA BINDA, E., « Sur la question migratoire » le courage d'accueillir

16. TOURAINE, A., « Qu'est-ce que la démocratie », éd. Fayard, Paris, 1994
17. TUTU D., *God has a dream : a vision of hope for our time (Dieu a un rêve : une vision d'espoir pour notre temps)*, Doubleday, Pretoria, 2004.
18. VAN WING, J.S.J, *études Bakongo, sociologie-religion et magie*, 2^{ème}, éd., Descellée de Brouwer, 1959.
19. WINTER, G., (sous la dir), *inégalité et politique publique en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Karthala-IRD, Paris, 2018

IMPACT DE L'ÉVALUATION DE LA GESTION DES ARCHIVES D'UNE INSTITUTION MÉDICALE : CAS DES ARCHIVES MÉDICALES DES CLINIQUES UNIVERSITAIRES DE KINSHASA

Par KUBA MUDINGI MATTHIEU

Chef de service des archives médicales des cliniques Universitaires
de Kinshasa

RESUME

Le présent article a trait à l'évaluation de la gestion des archives d'une institution médicale afin d'en mesurer la rentabilité ou mieux l'impact sur l'accroissement et la valeur aux actifs des cliniques Universitaires de Kinshasa que nous avons retenu comme exemple. Car ne pas reconnaître qu'un jugement de valeur soit porté sur l'évaluation des archives, revient à freiner la progression des activités des cliniques Universitaires de Kinshasa.

MOTS CLES : Impact, Evaluation, Archives, Gestion, Institution.

INTRODUCTION

Tout bien considéré, l'évaluation constitue une méthode efficace et largement utilisée pour déterminer la valeur intrinsèque d'une institution. En effet, selon Lipsey, en prévoyant et en réduisant le superflu d'une masse d'archives future attendue vers une valeur actuelle, l'évaluation intervient pour apporter des solutions (Lipsey, 2006 :59). Abondant dans le même sens Alkin estime pour sa part que l'évaluation fournit une analyse plus approfondie des perspectives futures du système de gestion dans la poursuite des objectifs de croissance et de compétence de l'institution (Alkin, 2004 :5).

Prenant en compte les idées avancées par Lipsey et Alkin dans la perspective de la gestion des archives, nous pensons humblement que l'archivistique que nous pratiquons s'inscrit dans un environnement administratif, politique, professionnel. C'est-à-dire que, l'archiviste en tant que professionnel de l'information documentaire, est tenu d'assurer, ainsi que le préconise Fiterman, la médiation technique et intellectuelle entre le producteur des archives et l'utilisateur par la pratique de la méthode d'évaluation (H. Bouqui, 2008 :85). A ce sujet, nous pensons que cette méthode ne relève pas d'une archivistique isolée ainsi que l'avait estimé Fiterman dans la perspective intégrée de cette discipline (Marie Jean Sauret, 2001 : 55).

Par ailleurs, cette fonction s'inscrit d'après Christina dans des processus pratiques de la profession et des objectifs concrets (Christina, 2003 :33). Cette méthode ainsi qu'on peut le constater, permet à l'archiviste, conscient de son importance et confronté à des problèmes tels que la prolifération de documents d'archives produits dans le cadre de leurs système de gestion, de trouver des solutions à ce propos.(Association des archivistes Français, décembre, 2002). Toujours, dans la poursuite des objectifs de croissance et de compétitivité de l'institution, l'évaluation s'avère une opération d'une grande sensibilité qui mobilise diverses compétences qui depuis plus d'un siècle s'est développée en intégrant ses techniques et outils. En notre qualité de professionnel des archives, nous nous posons la question de savoir s'il est important de procéder à l'évaluation de la gestion des archives d'une institution médicale ? C'est dans cette perspective que nous allons présenter la problématique que pose la gestion des archives, en faisant ressortir les principales tendances qui nécessitent l'intervention de l'évaluation (Daniell Zeller Jean, 2005 ; 30-34).

A travers cet article, nous voudrions apporter des éclaircissements et des éléments de réponse à la question posée antérieurement, car il résulte à cet effet que les éléments passifs et actifs de la gestion des archives ne permettent pas à l'institution de

dégager les bénéfices, en tenant compte des risques de la non réalisation de ces bénéfices, Alors que la vision de l'institution est projetée sur la rentabilité future espérée par celle-ci. Dans l'affirmative, partant du diagnostic de l'existant, quelle méthode faut – il utiliser pour qu'il y ait changement tant au niveau de la gestion qu'au niveau de la rentabilité future de l'institution. Les hypothèses que nous formulons à ces interrogations pour remédier et garantir la gestion sont les suivantes : L'évaluation de la gestion des archives serait importante pour mieux gérer les archives et mettre en perspective le système de gestion évalué d'une part, et de l'autre, donner la valeur à ce système de gestion, et, d'estimer sa capacité future en tenant compte aux résultats obtenus.

Comme il en a été fait mention plus haut , l'évaluation de la gestion d'une institution a lieu, lorsqu'une opération particulière est envisagée, voire à l'absence de tout changement prévisible. D'une part, l'évaluation est une donnée essentielle pour les archivistes de mieux gérer les archives, de l'autre, elle place l'institution selon PALARD en position de réactivité face aux nombreuses opportunités qui peuvent se présenter.(PALARD, 2013 :27). En réponse à ce constat, LAMBERT, James H et Hélène Mercier, structurent une réflexion que l'évaluation serait aussi importante pour la perspective de la croissance et de développement des activités de l'institution (LAMBERT James H et Hélène Mercier, 1994 :35 – 51).

Avant d'aller plus loin, nous croyons utile d'identifier les principaux motifs qui peuvent conduire à évaluer le système de gestion des archives. A l'instar de la majorité des institutions, l'absence d'une politique rationnelle de la gestion des archives, la méconnaissance des techniques archivistiques modernes et l'inexistence de professionnels qualifiés peuvent être à l'origine de l'intervention de celle – ci (Cherkaoui Omar, 2001 :21). Encore plus loin, Normand Charbonneau va ajouter que la méconnaissance de la valeur de l'institution par rapport aux rendements, activités et aux résultats voire au niveau de repérage des éventuelles insuffisances de

moyen d'action en est également la cause (Normand Charbonneau, 1994 :3-24). En outre, devant la négligence de la gestion dans la situation de stress ou de difficulté dont souffre l'institution, la conséquence positive de l'évaluation se caractérise par une gestion plus efficace et l'accroissement de sa valeur. Ainsi le fait de dynamiser l'institution grâce à une évaluation, contribuerait plus tard à l'efficacité de la gestion des archives plus supérieure à la première. C'est pourquoi, il paraîtrait essentiel d'après SAMUELS, qu'à la lumière du processus de l'évaluation, la connaissance accrue des forces et des faiblesses de la gestion des archives va permettre aux dirigeants de prendre les mesures de correction nécessaires pour mieux piloter les activités (SamuelS, 1992 :2)

1) Clarification des concepts de base

Evaluation.

D'une manière générale, ce concept a été perçu de plusieurs manières par les auteurs de différents pays. Plus récemment, l'expression de l'évaluation peut être entendue comme une action d'évaluer, d'apprécier, et d'estimer la valeur ou l'importance d'une chose ou d'un objet. Dans la même suite d'idée, Jean Cardinet conçoit le concept comme un instrument dont la solution est évidemment de construire des moyens d'évaluation qui peuvent être adaptés à chaque instrument (Jean Cardinet, 1978 :290). Moins d'une année plus tard, Michel Via considère l'évaluation d'un rapport que l'on entretient avec la valeur, le processus mental de l'agir humain, de l'estimation et de l'appréciation (Michel Via, 2013 :231).

En effet, l'évaluation est un processus qui permet à une institution de juger l'efficacité de son fonctionnement, la qualité de ses ressources humaines et de ses services en fonction de sa mission et de ses objectifs (Michel Jean, Rosenowa Galvinray, 2015 : 450-458). Pour Clavier Matthieu, si l'évaluation des archives contemporaines s'avères nécessaires, elle doit dans la mesure du possible, analyser les résultats

de son intervention pour savoir si ces résultats ont atteint les objectifs qui lui étaient assignés (Clavier Matthieu Nzole, 2009 – 2010 :411).

Gestion

Pour expliquer la composante de notre étude, Roberque Michel, rejoint notre approche qui devrait selon nous s'appuyer sur le niveau de la gestion auquel se situe l'entreprise créatrice des archives (Roberque Michel, 1992 :103). Dans le même souci, nous pouvons enrichir son idée en disant que la gestion est une structure composée de politique, procédure et des diverses activités intellectuelles et techniques qui ont pour objet l'organisation de l'entreprise. Ce terme est aussi entendu comme une action de gérer les affaires, manière dont on gère. Mais d'après Dé Gaulle, le terme est compris dans le sens d'administrer une entreprise suivant les techniques appropriées dites « techniques de gestion » afin de dégager un profil, ou organisation de tous les problèmes touchant au personnel ou encore l'ensemble des opérations affectées soit pendant l'année, soit pendant la durée de fonction de l'entreprise (Dé Gaulle, 1970 :15). Définissant la gestion dans le cadre des archives, JAURES. Et précise qu'elle est l'ensemble des moyens, des procédures et des méthodes appliquées aux documents d'archives pour l'objectif ultime de l'utilisation et d'accès à l'information (Jaurès. Et, 1901 :253). Sauf dans le cas contraire, les différentes dimensions de cette définition, sont toutefois explorées sur le terrain. C'est dans cette optique selon JAURES, que l'analyse des résultats obtenus à partir de l'application de ces techniques va permettre de dégager un certain nombre de dysfonctionnement en rapport avec les éléments constitutifs de la gestion.

Archives.

Cet article nous apporte une connaissance sur le concept « Archives » qui se trouvent devant nous comme un outil qui permet de consigner par écrit et conserver les actes nécessaires à la vie d'une institution ou d'un individu. En effet l'usage de terme « Archives »

offre une extraordinaire polysémie de ce concept due à la variété très large des contextes d'emploi. Dans le vocabulaire ordinaire, il est utilisé pour désigner des documents aussi variés que différents au sein d'une institution. Les sciences sociales l'utilisent dans les problématiques particulières et de niveaux différents. Les juristes, les économistes, etc., l'utilisent pour des renseignements écrits servant de preuve et témoignage. Ainsi, pour saisir la notion des archives nous allons recourir aux analyses des auteurs sur ce concept. C'est le cas des archivistes hollandais Fruin, Miller et Feith, qui le considéraient comme le document écrit officiellement, reçu ou produit par une administration ou un de ses fonctionnaires (Taous Hafida, Fruin, Miller, Feith, 2002 :45).

De nos jours, Chabin ajoute qu'avec la prolifération de l'information on va assister à un enrichissement des types de documents qui existaient déjà, et, à la création de documents de travail d'une forme nouvelle, reprenant les informations de documents traditionnels pour les traiter autrement ou plus facilement (Charbin MarieAnne, 2002 :125)). La définition de la notion des archives a également suivi le développement qu'a connu celle de documents. Ainsi, il ne s'agit plus des vieux documents poussiéreux et difficiles à déchiffrer, ou des documents versés et conservés seulement dans le service d'archives, mais plutôt des documents quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produit ou reçu par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leurs activités. Dans le lexique des archives, Couture nous fait entendre que ces sont les informations organiques c'est-à-dire, élaborées, expédiées ou reçues dans le cadre de la mission de l'organisation et existantes dans le bureau (Couture Carol, Rousseau Jean Yves, 1982 :281). Dans le même ordre d'idée, et dans le but de valoriser le contenu informationnel de documents, Lopes, (Lopes Frédéric, 1998 :201) fait entendre des archives comme l'ensemble des informations organiques uniques et consignées sur support conventionnel ou support électronique mesurable par leur

ordre binaire. C'est pourquoi dans le souci d'approfondir la recherche, Pastellat et Helene Prat, l'entendent comme (Pastellat Chritian, Hélène Prat, 1993 :231-312) :

- a) L'ensemble des documents reçus ou constitués par une personne physique ou morale ou par un organisme public ou privé, résultat de leur activité. Partant de la définition de ces deux auteurs, Daniel Gacoin affirme que ce concept désigne tout document qui sert de preuve ou témoignage pour écrire l'histoire (Daniel Gacoin, 2006 :257). Et en fin, dans son livre intitulé conservation de matériel et les locaux des archives, Alexeleraie désigne le concept comme les locaux ou bâtiments qui abritent les archives (Alexeleraie, 1980 : 65). Dans le lexique des archives, nous affirmons ensemble avec Casanova, que la première définition évoquée par Pastellat et Hélène Prat, est plutôt la seule qui nous intéresse, car, les définitions sont nombreuses, plus de cinquante depuis le 20^e siècle (Casanova, 1928 :19)

Institution

Sauf avis contraire, le mot institution désigne d'abord l'ensemble de lois qui régissent une cité, et ensuite la manière dont le pouvoir public et privé s'y trouve reparti. Selon Duchein Michel, c'est l'ensemble de règles établies en vue de la satisfaction d'intérêt collectif ou public (Duchein Michel, 1985 :86). Pour nous, dans le cadre de l'administration l'institution constitue plusieurs secteurs d'activités dotée de missions spécifiques et de fonctions bien déterminées comportant des services et des centres de responsabilité multiples et variés. Elle ne cesse de produire et de recevoir de documents de toute sorte qu'on peut scinder en documents administratifs et autres selon la nature.

Définissant ce concept, J.J. Rousseau précise qu'il est entendu comme une action d'instituer, d'établir ou le résultat de cette action (J. Yves Rousseau, 1982 :120). En effet, dans la mise en œuvre du

concept, nous rapportons la parole de sa citation à titre d'exemple : Que les passions sont d'institution divine et que les vertus et les vices sont d'institution humaine, de création sociale.

Impact

Pionnier et à la fois l'un des termes de notre travail, ce concept est entendu comme collision ou une influence décisive des événements sur le déroulement d'une institution dont la finalité sera de donner une valeur aux actifs de celle-ci. Il est reconnu selon MALEVAL, pour tout effet direct ou contrecoup d'action provenant d'une trajectoire de l'institution pour l'accroissement de rendement (JEAN Claude Maleval 2010 :110-112). D'une façon générale, l'impact de l'évaluation est l'ensemble des résultats positifs que négatifs de la production d'une institution dans l'exercice de sa fonction. Très souvent, ces résultats apparaissent après l'évaluation sur les éléments passifs et actifs de la gestion de l'institution. C'est pour cette raison que nous comparons l'impact d'évaluation à celui de la technique d'inventaire dans la mesure où ce dernier présente également des résultats positifs et négatifs après avoir inventorié le matériel de la gestion de l'institution.

2. L'évaluation et la gestion des archives : Multiplicité d'apports.

Actuellement aucune procédure ne permet aux employeurs de mieux s'y retrouver et en particulier aux archivistes dans la gestion des archives à part l'évaluation. Selon nous, réduite à sa plus simple expression, l'évaluation de la gestion des archives peut se faire à tout moment de la vie de celles-ci. D'une part, cette démarche est un préalable à une meilleure gestion de l'institution, puisque le processus d'évaluation apporte la lumière sur ses forces et ses faiblesses, ce qui aura pour conséquence, l'orientation de la stratégie de la gestion des archives de cette institution. De l'autre, l'évaluation place les archivistes en position de réactivité voire de pro-activité face aux opportunités et menaces qui peuvent se présenter.

A ce propos, Charkaoui Omar ouvre le bal en affirmant son accord avec Melese, que le processus d'évaluation est un outil incroyablement important pour les archivistes impliqués dans la gestion des archives pour évaluer les risques et les récompenses potentielles (Melese Jacques, 1979 :34). A partir de cet apport, l'avantage de l'évaluation se manifeste également dans les retombées des activités à moyen et long terme qui demandent l'appréciation de tous les effets aussi bien positifs que négatifs, prévus ou imprévus sur la gestion. En plus l'évaluation sensibilise les archivistes et intervient aux changements significatifs et durables dans la vie de l'institution ayant un lien de causalité direct ou indirect avec son projet. En outre, l'évaluation prouve si les bénéfices reçus par le destinataire ciblé ont eu un effet plus large. En bref, l'évaluation apporte une vision de l'institution plus ou moins pertinente selon sa taille, son secteur d'activité, sa rentabilité et le poids de son équipe dans ses performances.

Dans le contexte administratif, l'évaluation est assurée d'après l'ouvrage de Klumpenhouwer Richard (1995 :88-95) à chaque niveau par l'exploitation régulière des activités qui permettent à l'institution de se rendre compte de la réalisation de celles-ci afin d'apporter la correction sur celles qui présentent de défaillances. Plus récemment, l'ouvrage de Frank Boles s'avère caractéristique sur l'évaluation essentiellement pour contrôler l'évaluation des activités et intervenir à la fin de l'exécution de ses activités en vue de la rétrospective de la situation Frank Boles,(1991 :190). Enfin, il sera question dans ce travail d'une évaluation opérationnelle qui va nous donner l'opportunité de déceler à temps nos écueils en vue de rectifier nos tirs.

3. Rôle de l'évaluation : quelques affirmations sur la gestion des archives

Pour les Américains Schellemborg et Boles (1991 :190), le rôle de l'évaluation s'observe essentiellement dans la façon dont l'institution gère ses activités dans le but d'identifier le plus tôt possible ses forces

et faiblesses. Faisant suite à ce que nous venons d'interpréter, et dans la poursuite de ses objectifs de croissances, développement voire de la compétitivité pour le soutien et l'amélioration de l'institution, BOURDIEU (1980 :7-30) affirme que l'évaluation intervient pour apporter de solution en agissant d'abord sur la valeur pour donner la position exacte de l'institution, ensuite de rendre la gestion plus efficace en repérant les éventuelles insuffisances, en plus d'accroître le rendement en prenant les mesures nécessaires de correction pour mieux gérer les archives et de faciliter le développement des activités de l'institution, juger l'efficacité de son fonctionnement et la qualité de ses ressources humaines.

En bref l'évaluation éclaire d'une part, la gestion de l'institution et lui permet de planifier, d'orienter ses activités tout en fournissant une rétroaction utile et de l'autre, permet à l'institution de prendre conscience de la pratique d'évaluation et d'en profiter pour ajuster et faire progresser ses activités en assumant une responsabilité accrue à son égard. Selon RENOUD (1992 :14), les renseignements recueillis à la suite de l'évaluation vont permettre à l'institution ainsi qu'aux archivistes au sens large d'être informé sur les résultats atteints au moment précis afin de souligner les réussites et de planifier les interventions et continuer à favoriser ces résultats.

4. Diverses approches de l'évaluation des archives.

D'une manière générale, l'évaluation est une notion récente. Mais par conséquent, au milieu du XXème siècle, pour être fidèle à cette logique, la production des archives a commencé à dépasser de beaucoup les capacités de conservation. Cependant l'évaluation intervenait pour déterminer le document d'archives qui devrait être conservé par l'institution, si bien que la masse d'archives à évaluer était énorme, voire écrasante. A cet égard, l'approche retenue est celle de savoir la mise au point de la pratique et du recours à l'évaluation pour que la finalité des objectifs soit atteint ? Par ailleurs, quelques approches sont utilisées à l'heure actuelle dans plusieurs pays pour :

- 1) Donner la priorité à l'examen de document d'archives sur les résultat de la production de l'institution et de procéder dans le contexte des besoins, une analyse pour déterminer les besoins administratifs. A ce propos, Young ajoute que cette pratique a été utilisée et développée dans différents pays, à l'exemple des Etats- Unies et la France durant le dernier quart du XXème siècle. L'avantage de cette stratégie n'existe que dans le pays ou les services administratifs sont totalement impliqués dans la gestion et le processus de l'évaluation des archives
- 2) Donner la priorité à l'examen de s fonctions sur des études récentes qui démontrent que, fonction et activité se rejoignent, qu'elles sont en quelque sorte indissociable. Par contre, la fonction se retrouve dans l'activité sous forme se résultat. C'est pourquoi avant d'inventorier et d'évaluer les résultats, nous devons faire un effort, d'abord pour identifier fonction et activités, ensuite examiner ces résultats sans tenir compte des frontières administratives. Après ce cheminement long et nécessaire, l'approche fonctionnelle cherche à comprendre les entrées et les résultats de la production ainsi qu'à faire comprendre de quelle manière ces résultats peuvent fournir des preuves (au sens de témoignage) des transactions et d'activités.
- 3) Donner la priorité à la mise en place du système de gestion des archives, qui s'inscrit dans la mise en pratique du système pour s'assurer que les documents d'archives nécessaires à une institution sont créés et gérés en accord avec l'archiviste (Young Julia Marks, 1985 :190-216).

5. Notre recours à l'évaluation de la gestion des archives.

Au terme de notre article , nous avons le souci de chercher à confirmer la reproductivité de résultats de l'évaluation à travers notre

travail de mémoire élaboré sur l'évaluation et perspective de la gestion des archives hospitalières des cliniques Universitaires de Kinshasa qui a abouti au même résultat. Bien que ce travail n'est pas encore opérationnel, il nous a permis de procéder à la méthode d'évaluation pour la perspective de la gestion des archives et qui a servi d'outil de propagande pour la collecte des données sur le système de gestion des archives. En bref, cette étude est précisément basée sur « la conception de la gestion d'un service des archives intermédiaires dans les services d'hospitalisation de tous les départements des cliniques Universitaires de Kinshasa qui pourra faire ultérieurement l'objet de notre défense de doctorat.

A ce sujet, nous avons associé et utilisé la technique d'inventaire pour connaître le superflu des documents d'archives et ses origines. Compte tenu des faits ou résultats qu'a présentés la technique d'inventaire dans le cadre de la recherche à l'instar de l'évaluation, nous affirmons que celle-ci a joué en quelque sorte le même rôle que l'évaluation dans de situation pratique de notre travail élaboré grâce aux données générées par celle-ci. Sans nous attarder, cette étude peut paraître importante pour l'utiliser sous forme de modèle dans les procédures pratiques de la gestion des archives. A cet effet, elle peut néanmoins contribuer à la préparation d'un indicateur comme élément de base à l'intention des collègues archivistes.

CONCLUSION

Bien qu'elle soit intervenue dans notre étude, les auteurs, les uns après les autres affirment l'importance, le caractère essentiel, la noblesse de l'acte d'évaluer et le haut degré de compétence scientifique et professionnelle de l'évaluation dans la perspective de la gestion des archives. Réduite à sa plus simple expression comme nous l'avons évoqué ci-haut, l'évaluation des archives nécessairement basée sur une connaissance approfondie de l'institution ou de l'archiviste qui les a générées dans le cadre de ses activités, doit avoir pour but ultime de témoigner l'ensemble des composantes de l'institution. Dans cette quête d'éclaircissement, nous en sommes tout à fait conscients, qu'il n'y a aucune originalité à affirmer que la fonction évaluation constitue le nœud dur de la discipline archivistique.

Comme il en a été fait mention, une panoplie d'auteurs l'ont proclamé de belle façon bien avant nous. Dès lors, nous tenons à le répéter avec force et conviction, parce que dans la mise en œuvre de toute évaluation, le gestionnaire des documents d'archives et l'archiviste sont confrontés par un même élément de base qu'est la valeur. C'est ainsi que la consignation d'un document qui contient l'information traduit son importance pour le producteur. Face à tout ce que nous venons de constater, nous pouvons néanmoins rappeler dans l'optique de notre étude que l'évaluation est à la fois l'atout et l'outil d'analyse qu'on utilise dans la perspective future de la gestion des archives d'une institution.

Cette approche présente divers avantages orientés vers une bonne gestion des archives attendue, une perspective à long terme et toutes lacunes qui peuvent être abordées pour améliorer la valeur de l'institution. Nous avons constatés en plus, que l'évaluation est un outil très puissant pour les institutions afin de connaître la valeur d'un actif. C'est dans ce contexte, qu'ils doivent par conséquent prendre des mesures pour s'assurer que la méthodologie choisie est la plus

rentable pour leur situation. A cet effet, il est nécessaire de souligner que le rendement de l'évaluation peut être réalisé en alignant les hypothèses sur les objectifs de institutionnels, en effectuant des analyses quantitatives détaillées et en utilisant également une variété de technique pour valider les résultats obtenus.

BIBLIOGRAPHIES

- 1) ALEXELERAE, (1980), Conservation matériel : les locaux d'archives, Paris, 95p
- 2) ALKIN M. c, (2004), Evaluation Roos. Tracing theorish views abd influences thausand daks CA sage, Paris, 200p.
- 3) Association des archivistes Français, (2004), Externalisation des archives : mode d'emploi, guide.
- 4) BOURDIEU Pierre, (1980), Le sens pratique, Ed. de Minuit, Paris, 265p
- 5) CASANOVA, (1928), Revue Archivistica, Siemo, 220p.
- 6) CHABIN, Marie Anne, (2002), Le management des archives, Hermes science, Publication, Paris, 422p
- 7) CHARBONNEAU, Normand, (1994), L'évaluation, la sélection et préservation de document.
Photographiques. Archives Vol. 25 no 4, Paris, 320p.
- 8) CHARKAOUI, Omar, (2001), Préface du guide de procédure de gestion des archives CHU du Rabat, Vol.1, 65p.
- 9) CHRITIANA, (2003), Livre de référence dans le cadre de la pratique d'évaluation, Paris, 220p.
- 10) CLAVIER, Matthieu Nzole, (2009 -2010), Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du DESAG, CESAG-DAKAR, 435p.
- 11) COUTURE, Carol, Rousseau Jean Yves, (2002), Les archives au XXème siècle : une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche. Montréal, Université de Montréal Service des archives, 491p.

- 12) DANIEL Gacoin, (2006), *Conduite de projet en action sociale*, Paris 396p.
- 13) DANIEL Zeller Jean, (2005), *La gestion d'un service des archives intermédiaires : processus, procédures et tableau de bord : l'exemple des archives centrales des hôpitaux Universitaires de Genève*. La Gazelle des archives, n° 200 ; Paris, 320p.
- 14) Dé Gaul, (1970), *Sans management pour management*, Paris, 454p.
- 15) DUCHEIN, Michel, (1985), *1 Le bâtiment d'archives ; conservation et équipement*, Paris 200p.
- 16) FRANK, Boles, (1991), *Archival appraisa* New York, Londres, Nealschuman, 302p
- 17) . Bouquin, H. (2008), *Le contrôle de gestion*, PUF, 8^{ème} édition, Paris, 420p.
- 18) JAURES. Et, (1901) *Mode d'administration d'entreprise, techniques appropriées et pratique*, Paris, 370p.
- 19) JEAN Cardinet, (1978), *Psychologie d'évaluation scolaire*, PUF, Paris, 385p.
- 20) KLUMPENBOWER, Richard, (1995), *The Mas and after transsubstantiating theory and practice into an archival cultures archivaria* n° 19, Printemps, 405p
- 21) LAMBERT, James H et MALOER Hélène, (1994), *La gestion des documents possédant une valeur de preuve à l'université Laval dans les valeurs archivistiques, théorie et pratique, actes des colloques organisés conjointement par la division des archives et les programmes d'archivistiques de l'université Laval*, Québec, Université Laval ,385p.

- 22) LIPSEY, (2006), Centre hospitalier Universitaire Rabat Sale. Guide de procédure de gestion des archives hospitalières, Rabat, 152p.
- 23) LOPES, Frédéric, (1998), Vers une archivistique internationale à l'ère de l'information, archives, vol. 29 : n0 21 Paris, 299p.
- 24) MARIE, Jean Sauret, (2001), La folie Evaluation Mille et une nuits. AR thème Fayard, Paris, 360p
- 25) MELESE, Jacques, (1979), Approche systématique de l'organisation, Paris, 158p
- 26) MELEVAL, Jean Claude,(2010), L'évaluation pernicieuse, In : Alain Abelhauser. Roland Gori, Paris, 290p.
- 27) MICHEL Via, (2013), Se repérer dans les modèles de l'évaluation, Bruxelles, De Boeck, 340p
- 28) MICHEL, Jean, Rosenowa, Galvin Ray, (2015), Evaluating the évaluation : ; evidence from energy efficiency programmes ingermary and the uk (arch.) Energy and building ; Paris, 520p
- 29) PALARD, Je. Imbert,F (2013), Guide pratique d'évaluation d'entreprise, Paris, Eyoilles, 174p.
- 30) PASTELLAT, Chritian, Prat Hélène, (1993) Pratique archivistique française, chp, v, direction des archives de France, Paris, 382p
- 31) RENAUD, François, (1992), Théorie et pratique, Université Laval, laboratoire de recherche sociologique, collection rapport de recherche, n0 32, Québec,400p.
- 32) ROBERQUE, Michel, (1992), La gestion de l'information administrative : Application globale systématique et systématique. Québec : Documentor, 247p

- 33).ROUSSEAU, Jean Yves, (1982), les archives au XXXème : une réponse de l'administration et de la recherche, Université de Montréal, Service des archives, 491p.
- 34) SAMUELS, Willa,Helen, (1992), L'arsity letters documenting modern colleges and Universities meduchen n.i, SAA / scaretow press, 391p
- 35) SCHELLEMBRG et BOLE, (1991), Mise en place et projet de valorisation du service des archives Hospitalières, DESS Réseaux d'information, Paris, 450p
- 36) TAOUS Hafida,Fruin, Muller, Feith,(2002) ; Conception d'un système pour la gestion de l'établissement régional d'aménagement et construction du nord—ouest : Mémoire école des sciences de l'information, Paris, 245p.
- 37) YOUNG Julia Marks,(1985), Annotated bibliography on appraisal, the american archivist vol. 48 n0 2, printemps, 390p.

LU POUR VOUS

« Qui sont les Pindi auxquels Félicité Langwana a consacré cette étude ? Quel espace occupent-ils en République Démocratique du Congo ? Quelles sont leurs habitudes alimentaires ? Sur quoi reposent leurs croyances et leurs pratiques relatives aux interdits alimentaires que la coutume leur a imposés depuis des millénaires ? Ces croyances et pratiques ont-elles un impact sur leur sécurité alimentaire, surtout celle des femmes et des enfants ?

Fondamentalement, quelles perceptions en ont-ils ? La modernité exerce-t-elle une influence sur ces croyances en pratiques en milieu Pindi et en milieu urbain ? Finalement, qu'observe-t-on, quelles sont les perspectives d'avenir ? C'est à cette kyrielle de questions que Félicité Langwana répond dans ce petit livre intéressant, en recourant aux méthodes de sciences sociales.

Ce petit livre est intéressant parce qu'il permet, quelle que soit l'aire culturelle à laquelle le lecteur appartient, de s'interroger sur la pertinence de ces croyances et pratiques au moment où, en ce XXI^e siècle, les valeurs nutritives de la plupart des aliments connus sont étudiés scientifiquement, catégorisées et de plus en plus vulgarisées grâce aux moyens actuels de communication. »

Félicité Langwana : *Interdits Alimentaires chez les Pindi en République Démocratique du Congo*, Editions Universitaires Africaines, 2023, 100p.

CONSIGNES AUX AUTEURS

1. Les articles sont à déposer au Secrétariat de la revue, en deux exemplaires. Ils peuvent aussi être envoyés à l'adresse suivante : euaedition@gmail.com
2. Le texte doit être inédit, mentionnant les noms et qualités de l'auteur ainsi que l'institution d'attache, et accompagné d'un résumé de cinq lignes et de 5 mots clés. L'adresse électronique de l'auteur est indispensable.
3. Rintef accorde la préférence aux articles à auteur unique, mais reçoit aussi les textes rédigés effectivement par deux auteurs au maximum.
4. Les articles sont soumis à un processus de double évaluation par le Comité scientifique. L'auteur reçoit le contenu de ces évaluations.
5. La police de caractère est Times New Roman, taille 11. L'auteur évitera de dépasser 12 pages en format A4. La segmentation ne peut dépasser 2 ou 3 niveaux de titre.
6. A l'issue de l'évaluation, les articles retenus doivent parvenir à la Rédaction sur fichier Word, pour mise en forme.
7. Les notes figureront en fin d'article avec appel de note continu (et non en position infrapaginale).
8. Dans le corps du texte, les renvois à la Bibliographie se limiteront à : (Auteur, année, page).
9. Les frais de lecture sont à charge de l'auteur et s'élèvent à 20\$ par article.
10. L'auteur contribue aux frais d'édition à raison de 40\$ par article.

